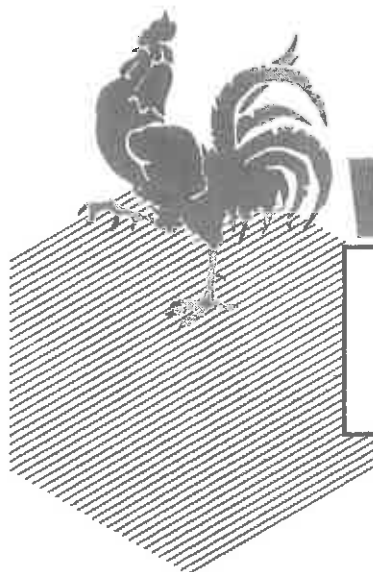




**Wallonie-
FRANCE**

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Poste de Liège X
Trimestriel
15 juin 1999
N° 25

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

André PATRIS

**WALLONIE ET FRANCE :
UNE NATION.
UNE OU DEUX RÉPUBLIQUES?**
ESSAI DE GÉOPOLITIQUE WALLONNE

* *
*

PRÉFACÉ PAR

Jean DEFRAIGNE
MINISTRE D'ÉTAT
PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA CHAMBRE
DES REPRÉSENTANTS

L'intérêt de l'essai de notre ami, M. André Patris, ancien fonctionnaire européen et directeur honoraire de la Maison de la Francité à Bruxelles, nous a conduit à lui consacrer entièrement ce numéro de *Wallonie-France*.

Nous l'adressons à tous nos abonnés, sympathisants et correspondants habituels, ainsi qu'à la presse.

M. Jean Defraigne a bien voulu préfacer l'essai, ce dont nous le remercions vivement.

Wallonie-France

PRÉFACE

Les études sur la Wallonie foisonnent depuis quelques années : géographie, histoire, démographie, économie, culture, tout ce qui demain conditionnera notre avenir fait l'objet d'une réflexion approfondie.

C'est sûrement un effort intellectuel qui prélude à la prise de conscience, par l'opinion, du sursaut indispensable à notre survie.

André Patris, au départ de la géopolitique, présente une remarquable synthèse de ce que pourrait être l'avenir de la Wallonie.

Le constat de départ est tellement évident que l'aveuglement de certains responsables fait presque douter de leur bonne foi : la Belgique, État créé artificiellement pour des raisons de politique européenne, se décompose.

Comment maintenir une structure institutionnelle commune, même fédérale, alors que la majorité de la population sent, raisonne, vit uniquement en fonction de la nation à laquelle elle appartient et demande à ses politiques de défendre avant tout ses intérêts?

La Flandre dirige l'État belge. Elle s'arrange pour qu'à l'extérieur la Belgique, État flamand, se confonde avec l'idée de Flandre qui domine dans la présentation.

Au niveau fédéral, elle dispose de tous les postes dont dépend la vie quotidienne des citoyens. Avez-vous déjà comparé les attributions des ministres fédéraux néerlandophones et francophones?

C'est le résultat d'une longue marche et d'une conquête progressive, systématique, menée avec une conviction nationale flamande sans faille.

André Patris nous expose, dans une étude fouillée, ce qui convient à la Wallonie et à ses habitants afin d'éviter cette chloroformisation dans un État où ils ont de moins en moins à dire et où leurs intérêts sont de moins en moins pris en compte.

Que l'on songe aux effets d'une politique de restrictions budgétaires drastique, appliquée sans nuances à une Flandre en expansion, riche des possibilités à elle offertes par un État, dont les Wallons avaient fait la prospérité, et à une Wallonie chancelant sous l'effet des crises qui atteignent ses industries de base et devant gérer une population immigrée proportionnellement plus nombreuse.

Demain, ainsi que l'écrit André Patris avec conviction et compétence, c'est dans la perspective d'une association de plus en plus étroite avec la France que se trouvera le salut.

Jean DEFRAIGNE

ADIEU LAURENT, ON T'AIMAIT BIEN...



Laurent Leruth, Secrétaire de Wallonie-France, vient de mourir inopinément à l'âge de 29 ans.

La mort d'un être jeune est toujours un scandale. Celle de Laurent nous a très affectés, non seulement en raison des sentiments de fraternité et d'affection que nous lui portions, mais parce qu'il symbolisait pour nous la jeunesse, la relève, l'avenir de notre combat. Nous fondions sur lui beaucoup d'espoir car sa sincérité, sa disponibilité, sa fidélité - tant à ses amis qu'à notre idéal commun - étaient exemplaires. Depuis la fondation de Wallonie-France, en 1993, il en a assuré le secrétariat avec compétence et dévouement. Sa disparition brutale est pour nous une perte immense.

Laurent était aussi un humaniste. Altruiste jusqu'au bout, il avait légué son corps à la science. Il n'y a donc pas eu de funérailles, mais une messe en wallon, célébrée à sa mémoire, le 27 mai 1999, en l'église Saint-Pholien à Liège. La très nombreuse assemblée témoignait de l'estime dont Laurent jouissait.

De part et d'autre de l'autel, des drapeaux wallons et français rappelaient clairement le double engagement de Laurent, affirmé plus encore par le Chant des Wallons et la Marseillaise. Rattachiste fervent, il était aussi, comme nous tous, imprégné de l'amour de sa terre natale.

Des hommages lui furent rendus par Jacques Piret, représentant Jacques Dupont, au nom de Wallonie Libre, Jean-Antoine Hardy pour Wallonie-France, Jean-Claude Matrige au nom du Mouvement wallon pour le Retour à la France. Jean-Denys Boussart, maire de Saint-Pholien, ardent défenseur des traditions de Wallonie, a prononcé en wallon et en français un éloge particulièrement émouvant.

A ses parents, nous tenons à répéter l'expression de notre sympathie et les assurer de notre soutien dans l'épreuve qui les frappe si durement.

Wallonie-France

Et après le 13 juin?

Quels enseignements peut-on tirer des élections du 13 juin en Belgique?

Du point de vue qui nous occupe plus particulièrement, il nous paraît qu'il y a trois faits à relever.

Le premier fait, c'est la sensible différence des résultats - confirmant celle des mentalités - entre la Flandre et la Wallonie. Sans doute, la majorité sortante est-elle battue dans les deux entités fédérées où les socialistes et les sociaux-chrétiens reculent bien que le PS demeure le premier parti wallon et le CVP, le premier en Flandre. Mais la sanction s'est exprimée différemment.

En Wallonie, ce sont les Ecolos qui enregistrent le gain le plus important, allant jusqu'à doubler leur score dans plusieurs circonscriptions. L'extrême droite n'y recueille aucun succès; le FN (4%) perd même un de ses deux sièges de député à la Chambre fédérale et au Parlement wallon.

En Flandre, si les Verts (AGALEV) engrangent des gains substantiels, l'extrême droite, incarnée par le *Vlaams Blok*, augmente fortement et constitue maintenant un groupe de vingt députés (+ 5) au Parlement flamand. Il devient ainsi le troisième parti après le CVP (social-chrétien) et VLD (libéral). A la Chambre fédérale, le *Vlaams Blok* gagne quatre députés passant de 11 à 15.

Le deuxième fait que la presse francophone a plus ou moins occulté, c'est qu'il y a, en Flandre, une nette poussée séparatiste et républicaine (indépendantiste ou confédéraliste).

Les deux partis nationalistes flamands, le *Vlaams Blok* et la *Volksunie*, totalisent près de 25 % des voix. Dans certaines circonscriptions, comme celle d'Anvers ainsi qu'à Malines, le *Vlaams Blok* arrive en tête. Dans la métropole anversoise, il obtient à lui seul 24,7 % et près de 150.000 suffrages. Si l'on ajoute à ce résultat celui de la VU (7,6 %), cela donne 32,3 %, soit un tiers des électeurs.

C'est là le fait capital qui va très vite relancer les revendications de la Flandre, d'autant qu'il existe au VLD et au CVP un fort courant autonomiste qui veut "dégraissier" l'Etat fédéral au profit des Régions et des Communautés. L'échec du CVP ne peut logiquement que renforcer ce courant. Quel que soit le succès d'AGALEV, on ne peut nier qu'il y a au Nord "du pays" une large majorité désireuse d'accroître les pouvoirs de la Flandre pour en faire un Etat quasi indépendant dans l'Union Européenne.

Pas de chance donc pour le mouvement belge dit B+ et sa coûteuse campagne - financée par qui? -, "Le meilleur Flamand (n') est (pas) un bon Belge".

Le troisième fait, c'est que le très faible score des listes réunionnistes ne reflète nullement l'importance du courant rattachiste en Wallonie. Comme le relève très bien un rédacteur liégeois du *Soir* (21/06/99), des personnalités socialistes et libérales notoires ont depuis longtemps exprimé leur sympathie pour une solution française. On sait, en effet, par tous les sondages que, dès à présent, 10 à 15 % des électeurs wallons privilégient le rattachement à la République en cas de dislocation de la Belgique.

Wallonie-France

LA FLANDRE EST DEJA REPARTIE...

Le mardi 22 juin, le formateur Guy Verhofstadt (VLD) a déjà diffusé une note intitulée "Un nouveau projet pour la Flandre" (donc pas pour la Belgique !)

Pour une bonne part, c'est le projet, adopté en janvier dernier par le Parlement flamand, qui refait surface avec la régionalisation des soins de santé et des allocations familiales, l'autonomie fiscale des Régions, une juste (?) représentation des Flamands à Bruxelles, etc, etc...

Les Francophones diront-ils encore non à tout?

VIVE LA FRANCE ! LE 14 JUILLET A LIEGE

Depuis plus de 50 ans, les Liégeois fêtent le 14 juillet. Cela a commencé en 1936, après la dénonciation par le gouvernement belge des accords militaires avec la France et l'instauration de la funeste politique de neutralité. Sous le patronage du Bourgmestre de Liège Xavier Neujean - qui fit hisser le drapeau français à l'Hôtel de Ville - et de diverses autres personnalités, fut créé un *Comité franco-wallon pour le 14 juillet* qui organisa la fête avec éclat et en établit la tradition.

Après la 2^e guerre mondiale, l'organisation des cérémonies et festivités du 14 juillet fut reprise par l'association *Fêtes et Amitiés françaises*, composée de Français et de Liégeois, à laquelle se joignit, en 1945, la Fédération liégeoise de *Wallonie Libre*.

D'année en année, le succès de la Fête nationale française à Liège n'a fait que croître. Elle est devenue une véritable fête populaire franco-liégeoise rassemblant près de 30.000 personnes.

PROGRAMME POUR 1999

10 h 45 Hommage aux soldats français et alliés des deux guerres mondiales. Dépôt de fleurs à divers monuments au cimetière de Robermont et au monument national de la Résistance, avenue Rogier.

SOIREE DU 14 JUILLET AU PALAIS DES CONGRES

18 h 30 A l'intérieur : accueil - apéritif

19 h 15 Discours officiels

20 h 00 *Les Agapes de Marianne*. P.A.F. : 1.200 FB à verser au compte 001-2328591-85 de Fêtes et Amitiés françaises (buffet, apéritif, vin et café compris)

Réservation : Tél. 04/336 06 00 (M. et Mme Weber) ou télécopieur 04/221 77

Soirée dansante après le feu d'artifice

Nuit de la Bastille

Orchestre "Les Copains" - Vins français - bières du pays - petite restauration

Bar et punch des Antilles

Petit village provençal

20 h 00 A l'extérieur : Karaoké sous chapiteau

22 h 30 Grand feu d'artifice en bord de Meuse.

WALLONIE ET FRANCE : UNE NATION. UNE OU DEUX REPUBLIQUES?

Essai de géopolitique wallonne

Des barrières qui disparaissent

Passer d'un destin imposé à un destin assumé, est-ce à la portée de n'importe quelle région de l'Union européenne? Il se fait que la Wallonie, la donne internationale ayant changé, peut nourrir pareille ambition.

La paix entre les nations relève l'État belge de sa mission initiale, celle d'être un tampon entre voisins rivaux dans une zone stratégique jadis convoitée. La montée en puissance de la Flandre à l'intérieur de cet État et son affirmation nationale font ressortir la fragilité d'un ensemble voulu pour des raisons diplomatiques, à une époque où on faisait encore bon marché de la volonté des populations.

L'essoufflement du principe monarchique en est un signe parmi d'autres. La géographie et le droit des peuples à la parole, mis à mal au Congrès de Vienne, s'affranchissent de contraintes dictées par la volonté d'équilibre entre les puissances. L'Europe en construction s'attaque à la rigidité des frontières.

Les événements des cinquante dernières années offrent à la Wallonie des perspectives naguère encore insoupçonnées et lui permettent, si elle en a le désir et la volonté, de tirer parti d'atouts neutralisés jusqu'à présent. Elle est une région carrefour par excellence, contiguë à la Flandre, aux Pays-Bas, à l'Allemagne fédérale, au Luxembourg et à la France. La valorisation de sa position géographique est à sa portée. Mise en valeur qui devra beaucoup à son appartenance à l'espace linguistique et culturel qu'elle partage avec la Ve République.

Si des barrières, réputées infranchissables dans les mentalités, se dissolvent au vent nouveau de l'Histoire, une avancée significative ne se produira pas avant que la Wallonie n'ait procédé à un examen en profondeur de son passé.

Pour peu que l'on y donne suite, la Wallonie, notion récente, doit s'effacer devant son substrat humain composé de collectivités réduites et distinctes, ayant leurs dialectes mais ayant pour trait commun, dès le Haut Moyen Âge, l'usage du français.

Quels rapports les Wallons avaient-ils entre eux et avec leurs proches voisins français notamment? Quel était leur degré d'allégeance à des dirigeants qu'ils n'avaient naturellement pas à choisir? Une plongée dans le passé des Wallons a toujours été le cadet des soucis des autorités belges qui se sont d'ailleurs évertuées à brouiller les pistes en privilégiant, raison d'État oblige, l'ingrédient flamand.

En saine logique, il reviendrait aux dirigeants wallons de redresser la barre; le mecano institutionnel belge le leur interdit, l'affaire étant du ressort d'une Communauté française plus proche, de par sa composition, de la manière de voir des autorités fédérales chez qui le poids flamand se fait sentir lourdement.

L'étude du passé des Wallons sous l'angle de la géopolitique ne va donc pas de soi. Il n'y a pas, que l'on sache, d'Université qui se soit aventurée sur ce terrain. Cette démarche s'indique pourtant si on veut l'émergence d'une identité demeurée très floue. Cet essai a l'ambition d'y contribuer.

Une constante: cap au Nord

En passe d'escompter aujourd'hui un bénéfice de leur position géographique, les populations wallonnes ont subi, du Moyen Âge à nos jours, l'orientation des régimes sous lesquels elles ont vécu, et que résume une formule lapidaire connue au Nord de Quiévrain: *los van Frankrijk*. L'exception que constitua la principauté de Liège -soit la moitié du pays wallon- jusqu'en 1794, confirme un cap qui s'est imposé à tous après la proclamation de l'indépendance de la Belgique. De temps quasi immémorial, les rivalités princières trouvent un terrain d'élection dans une zone névralgique. L'essor de la Maison de Bourgogne, qui défie le roi de France au XVe siècle, verra les comtés de Hainaut et de Namur embrigadés dans le front de la contestation.

Simple pions sur l'échiquier des puissants, les Wallons seraient devenus français si la fille unique de Charles le Téméraire avait accepté, à la mort de celui-ci, d'épouser le fils de Louis XI. Las! le Dauphin était trop jeune et le choix de Marie de Bourgogne se porta sur Maximilien d'Autriche. Les Wallons allaient entrer pour des siècles dans l'orbite d'États hostiles à la France ou en garde contre elle. L'État belge prit le relais du royaume des Pays-Bas après 1830 : neutralité jusqu'en 1914, politique d'indépendance de Léopold III par la suite, création du Benelux au lendemain des hostilités, leçons de civisme européen données par Paul-Henri Spaak à de Gaulle, le fil conducteur court d'une période à l'autre.

À la lumière de cette rétrospective éclair, on comprendra aisément que les Wallons, coulés dans le moule d'un État unitaire et centralisé, ont dû ingurgiter un enseignement de l'Histoire où ils n'étaient que les acolytes d'une Flandre qui se trouvait fort aise des conceptions bourguignonnes, autant dire antifrançaises. Les thèses du brillant historien que fut Henri Pirenne n'ont plus cours mais le mal est fait. Et n'est pas réparé. On en est réduit à déplorer la timidité d'une réflexion wallonne trop marquée par des structures établies de fraîche date.

Le fédéralisme de facture belge n'a gratifié jusqu'ici les gens du Sud que de hochets. Ils s'en sont satisfaits jusqu'ici mais ils doivent se persuader qu'ils ont en main l'outil de leur désenclavement. Un tout nouveau chapitre de l'Histoire s'amorce. Les avantages latents, que la géographie et les liens culturels avec la France offrent aux Wallons, apparaissent au grand jour. Que la Wallonie, affranchie de tout *a priori* paralysant, s'attelle à la découverte de son identité dans un environnement international transformé de fond en comble! Clin d'oeil insistant aux historiens, politologues et autres qui ne prêteraient pas assez attention à la géopolitique...

Une économie au piquet

Retour au passé. Il est éclairant. Hollandais et Flamands sont des peuples de la mer et en tirent une bonne part de leurs revenus. Les désastreuses guerres de religion du XVI^e siècle ont entravé pour un temps assez long la coopération des peuples du Delta, elles n'ont pas eu raison, en définitive, du dessein qui va des Dix-Sept Provinces au Benelux, sous le sceau de la langue et de la culture néerlandaises.

Le verrou tiré du côté de la France, les Wallons - la Wallonie, on le sait, est une notion très contemporaine - n'étaient pas *ipso facto* sacrifiés au sein de cette mouvance. Ils avaient l'expérience de la métallurgie et détenaient la houille. Guillaume I^{er}, roi pour quinze ans des Pays-Bas réunifiés, fit appel à John Cockerill, décida du creusement du canal de Charleroi à Bruxelles et créa la Société générale. Le sillon Sambre-et-Meuse était le poumon industriel des Pays-Bas et le souverain néerlandais agissait en politique avisé.

Mais les tendances lourdes, accentuées par l'extension du commerce maritime et le glissement des industries de base vers les littoraux, allaient désormais jouer toutes en faveur de la Flandre. Guillaume I^{er} avait aussi fait entreprendre le creusement du canal Gand-Terneuzen. Survint, en 1842, le rachat du péage de l'Escaut, qui allait être à l'origine de la prospérité anversoise. En 1960, fut installée la sidérurgie maritime (Sidmar) alimentée en charbons d'outremer à prix avantageux alors que la sidérurgie liégeoise était tenue d'utiliser le charbon plus cher de Campine. Les grands travaux de création d'un port pétrolier à Zeebrugge entraînèrent - tout un symbole - des "compensations" pour la Wallonie. Liège ne doit sa vocation de port fluvio-maritime qu'à la menace que Hitler faisait peser sur l'Europe, mais son développement demeure contrarié par le refus flamand d'aménager un accès commode à l'Escaut, au terminus anversois du canal Albert. Le bouchon de Lanaye, qui gênait la liaison entre Liège et Rotterdam, n'a sauté qu'après bien des péripéties. Et que dire, pour ce qui a trait à la Wallonie, du programme d'aménagement des voies d'eau élaboré au lendemain de la guerre, sinon pour réclamer d'urgence un recadrage dans une perspective européenne, en clair, une concertation avec la France? La motivation initiale est caduque : assurer, par deux boucles fluviales se rejoignant sur l'axe Anvers-Bruxelles-Charleroi, le transport lourd par voie d'eau entre les principaux centres industriels de l'État. L'extraction du charbon a vécu, la solidarité "nationale" n'est plus qu'un mot vide de sens. Reste la facture d'ouvrages pharaoniques aujourd'hui à la charge des Wallons. Morceau de choix pour une chronique de travaux coûteux, dépassés ou inutiles dans les étroites limites d'une Belgique divisée. Mais dépense à rentabilité certaine si l'ouverture au Sud était à l'ordre du jour. Il va de soi que ce n'est pas la préoccupation majeure du gouvernement fédéral. L'idée hanterait-elle quelques cerveaux à Namur et à Bruxelles, sièges d'autorités régionales?

CARTE DES DIX-SEPT PROVINCES OU ANCIENS PAYS-BAS (du XVe au XVIIe s. en partie)

 LA WALLONIE
dans le Belgique actuelle.

 Bruxelles et sa Région.
dans la Belgique actuelle



- — — Limites des 17 Provinces, bourguignonnes puis espagnoles allant du comté d'Artois et du duché de Luxembourg au sud à la Frise au nord.
- Limites approximatives de la principauté de Liège qui ne faisait pas partie des Pays-Bas.
- Frontière actuelle des langues (au nord : les parlers germaniques; au sud : les parlers romans).
- B Bouillon et son duché.
- St Stavelot, capitale de la principauté abbatiale de Stavelot - Malmedy (n'appartenait pas aux Pays-Bas).
- Ph et M Philippeville et Mariembourg, places fortes (françaises depuis 1659) enclavées dans le territoire liégeois.
- U Valenciennes.

La question restera rhétorique aussi longtemps qu'ils seront conditionnés par la référence prioritaire à une Belgique aux regards tournés vers le Nord.

Le cas wallon pour un géopoliticien

Qu'il soit de nationalité allemande, italienne, anglaise ou autre, un géopoliticien ne pourrait pas récuser en bloc l'analyse qui vient d'être faite. Que peut attendre une région minoritaire, aux prises avec des problèmes aigus de conversion industrielle, d'une orientation politique qui, pour des raisons cumulées d'ordre géographique, culturel, historique, convient comme un gant à une région majoritaire, de surcroît en plein essor? C'est un cas d'école. Ce géopoliticien, qui vit à l'heure de l'Union européenne, inviterait à coup sûr les Wallons à se débarrasser de leurs oeillères et à procéder séance tenante à un tour d'horizon qui devrait les tranquilliser sur leurs possibilités d'avenir. A commencer - comment agir autrement? - par la France qui, sur près de trois cents kilomètres, a en partage avec eux la Lorraine, l'Ardenne, le Hainaut et même un petit bout de Flandre au nord de Lille. Les démons aux aguets de l'immobilisme institutionnel aurait beau crier à la tentation de rattachisme, notre géopoliticien n'aurait aucune peine à rétorquer que, les données naturelles étant ce qu'elles sont, il y a lieu de s'interroger sur les opportunités qu'elles recèlent.

Engoncés dans leur manteau belge, les hommes politiques wallons, à quelques rares exceptions près, n'ont pas eu la curiosité, à moins qu'il ne faille parler d'audace, de regarder dans cette direction, la géopolitique n'ayant pourtant rien d'une discipline subversive.

Au fait des pesanteurs du régime, le citoyen a compris, sans être étonné outre mesure, que le vote en faveur du rattachement à la France émis par les nombreuses personnalités wallonnes - dont 51 parlementaires - présentes au Congrès de Liège de 1945 n'était qu'un geste après la nuit de l'occupation, et que ce baroud d'honneur devait être suivi du retour à l'ordre. Ce qui fut fait sur le champ, cette sorte de pantalonnade ayant pris le masque d'un fédéralisme menteur.

Les Wallons allaient naviguer à contre-courant de leur intérêt. Ce qui désole, au terme du demi-siècle écoulé, c'est que la classe politique ait obstinément fait silence sur une relation à la France que devaient dicter le sens commun à l'aube de l'Union européenne et l'affaiblissement durable des positions wallonnes dans la constellation bényluxienne.

Le carcan unitaire desserré, le passage graduel au fédéralisme créait pourtant un climat propice à un réexamen de la situation de la Wallonie. Il n'en a rien été. Passe encore qu'aucune voix ne se soit élevée au sein d'une Communauté française, bastion de fait d'une belgitude où les Wallons sont mal à l'aise. Mais on était en droit d'attendre d'une Région wallonne, Gouvernement et Parlement, qu'elle tente au moins de porter les yeux sur un environnement international prometteur. L'interdit séculaire sur un rapprochement avec la France était levé du fait de la construction européenne; bien plus, la nature du nouveau système impliquait un démantèlement des écrans de toute sorte entre partenaires, une incitation à des rapprochements dont l'impact est normalement plus sensible dans les zones frontalières, une aide financière de l'Union des Quinze étant même organisée à cette fin. Personne n'ignore, dans la sphère politique, l'existence des programmes de coopération qui ont nom Interreg I et II. C'était et c'est offrir aux Wallons sur un plateau d'argent des instruments d'émancipation conformes aux règles du droit international.

On entend d'ici l'objection, la Wallonie n'ayant qu'un statut de région. Mais alors, quelle action ses représentants ont-ils jamais menée pour que la géopolitique, légitimée au niveau européen, le soit aussi aux échelons subordonnés? Assurément, la Wallonie ne dispose pas, comme la Flandre, où Communauté et Région ne font qu'un, d'un levier institutionnel qui garantisse la cohérence d'une politique de relations extérieures. Quoi qu'il en soit, cette objection peureuse atteste d'une timidité que l'homme politique gantois, Théo Lefèvre, avec son franc-parler, décrivait crûment dans les années '60: *"On entre dans les Wallons comme dans du beurre!"*

Le mérite d'une décentralisation inachevée est d'avoir soustrait partiellement les Wallons à une tutelle étouffante, mais il reste qu'un Robert Collignon, Ministre-Président de Wallonie a les coudées beaucoup moins franches que son collègue flamand Luc Van den Brande. Pour les raisons énoncées ci-dessus certes mais, plus fondamentalement, parce que le Wallon doute de son identité au contraire du Flamand.

Wallon, qui es-tu donc?

S'il est une démarche que paralysent les interdits, les préventions, le conformisme et la myopie intellectuelle, c'est une plongée dans l'Histoire.

"Ils nous ont volé notre Histoire" s'indignait Jules Destrée en 1912. Ils? Les artisans du Système (car la Belgique est un édifice artificiel) et parmi eux, à l'époque, nombre de francophones. L'usage encore très répandu du français dans toute la classe dirigeante était le ciment d'une cohésion "nationale" élaborée et magnifiée par l'historien verviétois Henri Pirenne. Dans le Nord de l'Etat, la majorité de l'élite flamande parlait la langue de Voltaire et ne pouvait qu'être flattée d'une vision des choses où le passé était aux couleurs de la Flandre et laissait présager l'exaltation des Dix-Sept Provinces et celui du mythe, cultivé en haut lieu, de l'union vertueuse des petits pays face aux grands.

Qu'est-ce que cette mythologie, dont il ne subsiste aujourd'hui que des bribes, apportait aux Wallons? En négatif, l'escamotage d'un passé d'interprétation délicate, laissant parcimonieusement un strapontin à la principauté de Liège, seul réel foyer de conscience politique à l'intérieur des territoires wallons, et inscrivant en filigrane d'une geste flamando-belge le rêve bourguignon contrarié des Dix-Sept Provinces.

La place des Wallons dans cette galère lancée pendant la guerre de Cent Ans? Celle de suiveurs, de comparses, à l'exception liégeoise près, résorbée, au lendemain de l'intermède napoléonien, au sein de Pays-Bas reconstitués par la grâce du Traité de Vienne.

La réaction des historiens wallons, au cours du siècle écoulé, témoigne de l'emprise que le mythe belge continue d'avoir sur une fraction notable de l'intelligentsia, ce qui peut expliquer l'atonie d'une opinion publique et de mandataires qui, à défaut de repères appropriés, ne conçoivent l'avenir qu'en fonction d'un aménagement du présent.

Les mailles du filet s'élargissent, elles ne se rompent pas. La preuve en est dans le cheminement conditionné de la démarche historiennne. L'objet d'étude n'est pas le passé des territoires wallons caractérisés par leur fragmentation mais la genèse d'une Wallonie qui commence à s'assembler, à tenter de s'identifier sous la houlette de la dynastie belge. Chronologie sélective aux répercussions notoires sur le débat enfin amorcé entre Wallons sur leur trajectoire historique. Une partie d'entre eux, même les plus radicaux, néglige les antécédents, soit un demi-millénaire qui n'avait connu que des Wallons et pas de Wallonie, pour s'en tenir à l'examen des faits depuis le début d'une unification contenue en germe dans l'Etat unitaire. Éveil parallèle à celui des Flamands et plus tardif puisqu'il traduit une forme de réaction, à cette différence de taille que les Thiois déterminent eux-mêmes, depuis plusieurs générations, les orientations majeures d'une politique extérieure que le fédéralisme n'a en rien modifiées, épousent avec empressement une orientation nordique qui a des répondants de longue date et, forts d'une connivence, le mot n'étant pas péjoratif, avec leurs frères séparés des Pays-Bas, débouchent confiants sur la scène internationale.

Que ce soit dans l'espace ou le temps, les historiens wallons, pour qui la genèse de leur collectivité ne remonte pas au delà des événements déclenchés par la *Muette de Portici*, ne disposent pas d'une marge de manoeuvre égale à celle de leurs confrères du Nord. La France, si proche, demeure inaccessible, l'interdit secrété par le Système n'ayant pas été levé; les rapports sont ambigus avec Bruxelles, ce poste de commande que les Wallons n'ont pas peu contribué à fortifier mais qui ne s'est guère soucié d'un développement équilibré du Nord et du Sud; l'appartenance nationale est une chausse-trape que les francophones tentent d'éviter.

De la région à la nation

Sur le thème de la nation, les plus honnêtes et les plus courageux se sont finalement résolus à prendre position et ont avancé le concept de nation wallonne. Il est à peine besoin de dire qu'ils se sont heurtés au scepticisme général. Il ne servirait à rien de singer la Flandre. Dotée de villes riches et influentes, auxquelles seule Liège, étrangère aux Pays-Bas, était comparable, cette Flandre a, au travers de hauts et de bas, lutté victorieusement pour sa langue et sa culture, contre le roi de France au Moyen Age et contre un établissement belge d'expression française pendant plusieurs générations. Résistance qui

forgé une nation. Rien d'approchant en revanche au palmarès de Wallons aux particularismes tranchés - des comtés de Hainaut et de Namur à la principauté de Liège et au duché de Luxembourg -, tous confortés à la pensée que le visage français du pouvoir central pendant des siècles, des privilèges locaux adroitement sauvegardés et, *in fine*, la proximité tutélaire de la France pouvaient suffire à leur bonheur de Gaulois de tempérament féodal.

La période de création ou de maturation des nations est révolue, en Europe occidentale tout au moins. Trop tard pour les Wallons que pourrait mettre en effervescence l'implantation à Namur d'un appareil d'État. Son fonctionnement prouve à suffisance que ses ambitions ne se hissent pas au dessus du niveau régional. Rien ou peu de chose ne viendrait les alimenter. Le rêve nourri par d'aucuns de voir s'édifier une Europe des régions supplantant les nations ne tient pas la route. L'Union européenne ne prône pas la disparition des nations. Les régions ne seront pas dispensées de cet ancrage parce qu'on est à la page des relations transfrontalières. Dans le cas d'espèce, la Wallonie ne pourra pas éluder longtemps un choix qui ne se pose pas pour les autres régions - leur nombre excède les deux cents - de l'Union des Quinze, Flandre incluse.

Un lot grandissant de Wallons tourne aujourd'hui le regard vers la France mais il serait peu avisé de ne tabler que sur des soubresauts de plus en plus violents pour opérer un rapprochement. Si le Wallon à l'esprit casanier fait l'effort de se hisser au niveau international, il saisira que l'option française, à ce tournant de l'Histoire que constitue la mise en place de l'Union européenne, ne sert pas seulement ses intérêts: la cohésion du nouvel ensemble en sera renforcée. Au moment où le régime fédéral belge donne des signes clairs de décomposition, la Wallonie devient une carte majeure du jeu diplomatique. Que se passe-t-il au vu et au su de tous? La Flandre a investi méthodiquement l'État belge. L'équilibre interne est rompu. Pour qu'il se rétablisse sans dommage pour toutes les parties en cause, la Wallonie doit franchir le pas qui la sépare de son adhésion ou, plus exactement, de la reconnaissance de son appartenance à la nation française. Ce qui ne signifie pas forcément qu'un État artificiel sera rayé de la carte, au grand émoi des chancelleries. La nation flamande autoproclamée peut avoir de bonnes raisons, stratégiques et pratiques, de ne pas tourner le dos à la Belgique. Une motivation parallèle peut guider une Wallonie sûre de ses arrières. Faute de mieux, une Belgique résiduelle pourrait, avec le concours de parties amies, offrir un cadre acceptable pour un arrangement au coeur d'un Brabant qui abrite l'essentiel des institutions européennes.

La chance du millénaire finissant

Sans doute ne rebattra-t-on pas les cartes de sitôt mais il est indéniable qu'une Wallonie sortie de son engourdissement et affichant son adhésion à la nation française pourrait valoriser une position de carrefour international qu'elle n'a pas en tant que cul-de-sac du Benelux.

Une nouvelle génération d'historiens wallons est, faut-il l'espérer, prête à débroussailler le terrain. Si une cellule franco-wallonne de géopolitique venait à éclore, le passé immergé des territoires wallons ferait du coup surface, en même temps que de vieux liens interrégionaux abolis par des limites d'État décrétées étanches. S'ouvre ainsi une ère de retrouvailles, dans une large bande transfrontalière, entre membres d'une famille écartelée par l'Histoire. La nouvelle Europe légitime un pareil rapprochement, bien plus, elle l'encourage de ses deniers au nom de l'objectif qu'elle s'est fixé. Pour les territoires wallons regroupés et possédant, de par leur statut de région, la qualité d'interlocuteur avec le dehors, c'est la chance du millénaire finissant à capter. D'autant que la Wallonie, si elle requiert temporairement une assistance, a, en vertu de la donne européenne, un atout éminent à faire valoir. On vient de l'évoquer. Elle constitue le lien entre la France et Bruxelles dont le rang de capitale d'un royaume déliquescant ne pèse plus lourd en regard de celui de siège de l'Union européenne. L'intégration de la Wallonie dans la famille française aurait pour effet de rendre ce lien évident et de décourager toute velléité de mettre au pas une cité à 85 % francophone, même parée du titre de capitale de la Flandre.

Le bien-fondé d'une convergence franco-wallonne est particulièrement attesté, dans les zones les plus peuplées, par une concertation qui prend de l'ampleur. Le Nord et les deux Hainaut, que ne différencient ni la langue ni le paysage, sont un exemple d'école pour une Europe des citoyens, stimulée par des fonds d'origine communautaire. La coopération couvre des domaines variés. Citons pêle-mêle

l'aide transfrontalière aux petites entreprises, le Centre technique transfrontalier en céramique, la lutte

contre la pollution, la télémédecine, la protection des sites et paysages, le tourisme, la valorisation du patrimoine de la Thiérache, la formation du personnel salarié, l'information de proximité à la télévision, la complémentarité des systèmes de santé, la formation de techniciens de la construction, "*Repères transfrontaliers*", magazine du Hainaut franco-belge, et on en passe.

Dans ce climat nouveau, propice à la réflexion, on ne sera pas surpris de la sortie d'un ouvrage que signe un économiste et politologue, François Denieul, intitulé: *Nord de Paris, Sud de Bruxelles. Éléments pour une diplomatie régionale de proximité* (1). Le titre résonne comme un écho au vœu des trois Conseils régionaux français frontaliers de voir se développer leurs relations avec la Région wallonne. L'Université ne reste pas à l'écart du mouvement: à Reims comme à Namur, l'attention se porte sur les problèmes liés à une mise en valeur de l'axe mosan.

Des signaux, les premiers, s'échangent. Combien de temps faudra-t-il pour que le précédent de la création d'une université commune aux deux Limbourg fasse école ou, à tout le moins, pousse à une collaboration suivie entre universités de langue française de part et d'autre d'une frontière qui n'existe déjà plus pour les financiers et les industriels? Le jour où l'identité des Wallons sera décantée, indiscutable, le cap mis au Sud permettra de rapides avancées.

Au creux de la vague

Les Flamands, eux, sont portés actuellement par la vague ascendante. Leur identité, devenue nationale, se fonde sur un environnement historique favorable, des éléments de géopolitique qui le sont tout autant, des luttes où s'est burinée leur personnalité, des symboles rassembleurs, une puissante infrastructure culturelle (notamment le *Davidfonds*, le *Willemsfonds* et le *Vermeylensfonds*).

En face de ceux-ci, des Wallons souvent moroses qui n'en finissent pas, dans le tréfonds de leur être, de remâcher les souvenirs d'une époque où le dynamisme de leur économie et l'usage dominant du français leur procuraient un sentiment factice de sécurité.

C'est que la situation a basculé. La nation belge, reléguée aux oubliettes, que n'évoquent plus que quelques rites sportifs ou dynastiques, le seul apport concret de la décentralisation où ils se retrouvent pleinement est la région. Juridiquement, ils sont sur pied d'égalité avec les Flamands. Politiquement, ils sont loin en arrière. Leur identité ne peut se réclamer d'aucune des données qui ont propulsé la Flandre au rang de nation, sauf précisément en géopolitique. Et celle-ci ne produit de fruits qu'après un questionnement sur l'essentiel.

Le creux de la vague n'est pas un abîme. A condition que la société wallonne ne se dérobe pas à une autocritique salutaire. Elle vit trop dans le présent et accepte une image du passé façonnée pour légitimer le royaume. Or son identité sera faussée, et elle l'est déjà, si les investigations sont limitées arbitrairement dans le temps et dans l'espace. Les uns voient la Wallonie, en tant qu'embryon politique, surgir des luttes sociales de la moitié du XIX^e siècle. D'autres remontent à la Révolution française et à l'Empire, ces creusets de la future Belgique. En fait, le destin tourmenté des Wallons se laisse mieux entrevoir à partir du moment où le duc de Bourgogne, profitant de la guerre de Cent Ans, se pose en rival du roi de France. Affrontements de princes qui engagent le sort à venir de populations qui, souvent, ne se différencient ni par le langage ni par la culture. Liège, terre du Saint Empire, sera impitoyablement châtiée pour s'être regimbée contre Charles le Téméraire, en position de force devant Louis XI. A la mort du dernier duc de Bourgogne, le jeu des alliances matrimoniales aurait pu transférer au suzerain capétien toutes les possessions de son rival, auquel cas la moitié occidentale de la Wallonie aurait été française.

(1) Aux Editions de l'Aube. Préface de Michel Delebarre, 1998.

(2) Extrait des *Mémoires* de Philippe de Commines: "... Marie de Bourgogne avait conçu haine contre le roi à cause de ces dites lettres, qui lui semblaient avoir été occasion de la mort de ces deux bons personnages - le chancelier de Bourgogne et le seigneur d'Humercourt - dessus nommés, et de la honte qu'elle reçut quand publiquement lui furent baillées devant tant de gens. Lors elle commença à éloigner l'évêque de Liège, qui était fils de Bourbon, lequel désirait faire le mariage du dit monseigneur le dauphin lequel eût été propice et grand honneur pour la dite demoiselle, n'eût été la grande jeunesse du dit monseigneur le dauphin."

On sait que Marie de Bourgogne, enfant unique du Téméraire, jeta son dévolu sur Maximilien d'Autriche. Ce mariage aurait été causé par la révélation, devant les Gantois, du contenu d'une lettre adressée par elle au roi de France (2). Petite cause aux effets séculaires. Pendant deux cents ans, le sort de ces Wallons devait se confondre avec celui de leurs voisins de la Flandre gallicane, du Hainaut-Cambrésis et de l'Artois. La dissociation fut l'oeuvre des traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1659) ainsi que de la paix de Nimègue (1678). Les souverains décidaient, les populations suivaient. L'Espagne cédait une partie de "ses" Français et gardait les Wallons. Petits pions sur l'échiquier international, ceux-ci n'ont cessé depuis lors d'être intégrés à des ensembles de langue étrangère, où ils sont minoritaires et priés de s'incliner devant la raison d'État. Spécialement, et c'est là le drame, depuis que la diplomatie belge, ostensiblement tournée vers le septentrion et cultivant, sous une pression flamande accrue, la nostalgie des Dix-Sept Provinces, souligne en toute occasion, la différence belge dont se gargarise encore l'establishment francophone.

La roue de l'Histoire ne s'arrête pas de tourner. La chape de conformisme qui s'appesantit sur une société wallonne, provisoirement en marge des grands événements, n'a rien de définitif. Les changements radicaux dont l'Europe est le théâtre et qui l'affectent d'ores et déjà font de son ressourcement une impérieuse nécessité. C'en est terminé du temps où l'identité d'entités réduites était conférée d'en haut et du dehors. La Wallonie ne peut se contenter de vivre à la petite semaine, nantie d'un passé tronqué, satisfaite d'un modeste statut équivoque de région et d'une appartenance à la francophonie la dispensant d'une relation forte avec la France dans un contexte riche en virtualités.

Il serait injuste d'incriminer tel ou tel secteur de la société. Le procès la vise dans son entier et la classe politique n'est pas le bouc émissaire chargé de tous les maux. Mais elle s'obstine, avec une constance digne d'une meilleure cause, à écarter une relation directe à la France quand tout indique qu'un rééquilibrage est à opérer dans cette direction. Le passé saisit le présent: la Wallonie a été phagocytée ou s'est laissée phagocyter par l'administration centrale et les organes d'influence qui l'entourent à un degré tel que, de l'Université et des autres milieux de l'enseignement aux organisations professionnelles, à la presse et aux médias en général, on imagine mal qu'une réflexion puisse être coulée en dehors du seul moule belge. Quoique le tropisme des Wallons, pour tout ce qui a trait au prix et à la saveur de l'existence, mène à la France, les cadres du régime feignent de ne pas s'en apercevoir. Et lorsque la Région se manifeste, l'institution étant déjà en place depuis plusieurs années, elle s'impose aussitôt un horizon sans hardiesse qui atteste de la médiocrité ambiante. Les opinions discordantes sont promptement taxées d'extrémisme et les introvertis de droite, de centre ou de gauche ronronnent comme on les y a accoutumés.

A quelle dérive ne seraient pas exposés les Wallons pour peu qu'une secousse salutaire ne survienne pas? Les indices déprimants tiennent à l'absence de repères, de projets communs, du sentiment que l'on est embarqué sur une galère qui se borne à flotter. Oserait-on parler de fierté civique aux jeunes sans encourir de quolibets? Les Flamands apprennent l'Histoire de Flandre tandis que, dans l'autre partie d'un pays rongé par sa dualité, on n'apprend même plus une Histoire de Belgique qui passe pour ringarde; on se réfugie de préférence dans la description de la commune (celle du lieu), de l'agglomération ou de la province, on s'aventure dans le dédale d'un fourniment institutionnel de mouture récente. Juste de quoi renforcer un scepticisme et accentuer un repli sur soi qui dénotent un manque d'assurance.

Il faudra bien qu'un jour, et le plus tôt sera le mieux, les Wallons, tout *a priori* relégués au rancart, s'interrogent sérieusement sur leur identité en prenant soin de se munir de tous les éléments d'information requis, qu'ils relèvent de l'histoire, de la géographie, de la mutation radicale de la société européenne; il faudra bien que l'enquête débouche sur la question centrale obstinément tenue sous le boisseau dans le Sud comme si elle annonçait la désagrégation de l'Etat belge: quelle est la nationalité des Wallons?

Redisons que les Flamands, de leur côté, n'ont pas de ces pudeurs, qu'ils vont gaillardement de l'avant en ayant conscience de former une nation. Ils savent qu'ils se situent sur une trajectoire historique aux origines lointaines, lorsque les ducs de Bourgogne caressaient le dessein d'unir sous leur autorité toutes les terres allant de leur fief à la Frise. Les élites flamandes mesurent le préjudice causé par la scission des Pays-Bas en 1578. N'est-ce pas un homme politique d'envergure, M. Louis Tobback, président du *Socialistische Partij*, qui disait récemment que la révolution de 1830 avait été une erreur? Elle n'avait été rendue possible que par l'alliance temporaire du clergé catholique du Nord de la future Belgique, hostile au protestantisme, et de la bourgeoisie francophone. En estimant que l'essor de la Flandre a été retardé par l'éviction des Pays-Bas, M. Tobback n'est pas loin de faire bon marché de l'existence de la Belgique. Opinion accueillie dans un morne silence par des francophones accrochés au mythe fondateur (Wallons, Flamands ne sont que des prénoms...) et révélatrice du fossé séparant sur un plan institutionnel un Nord dynamique de partenaires ankylosés.

Les Wallons doivent se donner de l'air

Très officiellement, la Belgique est devenue un ménage à trois. Statut qui ne gêne pas une Flandre aux commandes, en passe d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés et piaffant d'impatience pour appliquer, quand elle lui est favorable, la règle du juste retour. Elle se désintéresse de la Wallonie, mais Bruxelles, en quelque sorte captive de par sa situation dans l'espace flamand, est l'objet de sa convoitise. La main au portefeuille, les Flamands rêvent d'inverser le cours séculaire des choses.

A l'inverse, le ménage à trois est un obstacle de taille à la prise de conscience wallonne dans la mesure où la région centrale, drapée dans sa fonction de capitale belge, est un spécimen type d'immobilisme institutionnel. Le passé obnubile chez elle un avenir qui lui vaut un fort regain de prestige et, au delà des apparences, de sécurité politique. En dépit des visées nordistes, le poids de Bruxelles a considérablement augmenté dans la vie internationale, mais son influence interne, qui ne se fait plus sentir qu'en direction du Sud, empêche la Wallonie d'émerger de sa torpeur. Influence induite par le canal d'une Communauté française qui, dans sa conception originelle et actuelle, entretient un sentiment anachronique de belgitude.

Certes, les Wallons n'entendent point faillir à leur solidarité avec Bruxelles mais ce devoir ne peut être invoqué pour les détourner de chercher leurs marques. De ce point de vue, la régionalisation n'est pas un terminus, mais une base de départ. Décréter que l'odyssée wallonne ne prend forme qu'avec le lancement du terme Wallonie au mitan du XIXe siècle compromet leurs chances d'échapper à une marginalité besogneuse. Au contraire, le champ de vision des Wallons doit s'étendre dans le temps, ce à quoi s'est employé avec talent Félix Rousseau entre autres (1), et, ce qui est une novation, dans l'espace. On a rappelé plus haut que leur destin avait été intimement lié à celui d'autres contrées de langue française, du temps où les Pays-Bas espagnols étaient dépositaires de l'héritage de Charles le Téméraire. Tous ont en partage le même patrimoine linguistique et culturel, une tranche d'histoire mouvementée, des intérêts qu'avive l'intégration européenne. Différence? Les uns ont une nation, la française, les autres, les Wallons, sont face à un néant national difficilement supportable. Une région laissée à ses seules forces est vouée à l'échec. Toutes les régions européennes ont un ancrage national qui, dans des engagements transfrontaliers, assure leurs arrières et offre une garantie de soutien (2). La Wallonie, dont on connaît les points faibles, ne peut commettre la bêtise de faire bande à part ou de s'accrocher à l'illusion d'un écran belge protecteur. Ni la Flandre, toute à l'exaltation de son passé - elle fêtera avec pompe le 700e anniversaire de la bataille des Éperons d'or en 2002 - ni Bruxelles, menacé de paralysie par un cancer linguistique, ne lui serait d'une quelconque utilité alors que le processus de la décentralisation n'est pas achevé. Sinon, parlerait-on ouvertement de confédéralisme? Au repli stérile, les Wallons se doivent de préférer une osmose avec la France, osmose pratiquée dans des secteurs névralgiques par des opérateurs économiques et financiers de grand gabarit. Ce qui est mainmise pour d'aucuns est simplement le prélude à un remembrement, après une longue éclipse, de la famille française.

Le paradoxe n'est qu'apparent : en mettant le cap au sud, les Wallons rendent un service signalé à des Bruxellois qui donneraient encore volontiers le ton, via la presse et autres médias. Le titre de capitale de la Belgique est bien terne comparé à celui de siège principal des institutions de l'Union des Quinze. Heureuse ville qui peut ainsi se dérober à un sort incertain! Mais une telle transition a un prix : il y aura lieu de réviser le fonctionnement du duo francophone de manière à ce que les Wallons, à leur tour, puisse tirer avantage d'une rente de situation systématiquement méconnue. Si les tabous volent en éclats, le rapprochement escompté de la France et de la Wallonie se traduira immanquablement par une consolidation du fait français à Bruxelles. N'est-ce pas là le vœu de la grande majorité de sa population?

(1) *La Wallonie, terre romane*, 4ème édition, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1967.

(2) Théoriquement, la Flandre est dans le même sac que la Wallonie, mais son emplacement sur la carte du delta, sa nécessaire collaboration avec les Pays-Bas dans l'enceinte européenne, sans même parler de la situation florissante de son économie, font qu'elle ne joue pas cavalier seul.

Un contrat de Communauté à réviser

Les Wallons ne veulent plus qu'on leur lie les mains. Orientés vers la France, ils ressentent, quand ils ne sont pas liés à l'appareil du régime, tous les inconvénients du montage politico-juridique d'une Communauté française, ce bastion de la belgitude. La solidarité des francophones postule une souplesse dans la forme dont les constituants, il y a une trentaine d'année, ne percevaient pas l'opportunité tant les événements ont été vite.

Dès la mise en route de la décentralisation dans le domaine culturel, des premiers nuages étaient pourtant apparus dans le ciel wallo-bruxellois. Tensions classiques après tout entre la capitale et ce qu'on appelait naguère encore "la province" sur la répartition des moyens financiers. Rapidement allait naître un conflit plus fondamental sur la personnalité des Régions. Devaient-elles, et comment, se manifester à la radio, à l'écran, dans l'enseignement, dans les recherches historiques? Fallait-il sauvegarder une vision unique d'une Belgique progressivement désaccordée? ou, prosaïquement, éviter les sujets brûlants en se concentrant sur les communes, les provinces, les régions dans l'Europe?

Si rien ne change, dans la conception de l'institution, le malaise ne pourra que croître et embellir au grand dam des rapports entre francophones et, simultanément, à l'avantage de Flamands à l'affût de dissensions qui les servent.

On ne sortira de l'ornière qu'en ne s'acharnant pas à sacraliser la notion d'une francophonie belge en porte-à-faux, génératrice de rancœur entre composantes que n'unit plus, et pour cause, aucun élan civique.

Le malaise ne date pas d'hier. "Sire, écrivait en 1912 Jules Destrée dans sa *Lettre au roi*, l'affreuse vérité est qu'il n'y a pas de Belges". Deux invasions ont retardé l'heure des conclusions à tirer de cette affirmation prémonitoire. Maintenant que le chantier européen est en pleine activité, et qu'un trait définitif est tiré, espérons-le, sur les outrances du nationalisme, la référence à la Belgique en tant que valeur propre suscite un sourire de commisération. Mais on peut, à la rigueur, s'accommoder d'un façadisme aussi utile en politique qu'en architecture. Stade intermédiaire ou final, le confédéralisme ne posera de problèmes irritants qu'entre francophones. Les querelles de famille sont toujours les plus aigres. Solidarité entre Wallons et Bruxellois, oui. Fonctionnement inchangé de leur Communauté, non.

Nous sommes vraiment, en tout domaine, à la fin d'une époque que symbolise le passage à un nouveau millénaire : nouveaux ensembles, nouveaux rapprochements, nouveaux horizons, nouvelles frontières. Comment ces ajustements ne toucheraient-ils pas de plein fouet l'artefact diplomatique qu'est la Belgique? Coup d'oeil dans le rétroviseur : lorsque, il y a peu, la Belgique faisait ses premiers pas sur la voie du fédéralisme, l'attelage communautaire francophone, censé représenter tous les citoyens d'expression française, y compris ceux résidant au cœur de la Flandre, reflétait une foi naïve en un État légataire de régimes de provenances diverses. Tous étaient, quant au fond, à l'enseigne d'un traité signé en 1712 mais traduisant des préoccupations bien antérieures. Dit de la Barrière, ce traité devait trouver son prolongement à Vienne en 1815 et, en dépit des apparences, à Bruxelles en 1830. Après des velléités tôt réprimées de rapprochement avec la France, la reprise en main du jeune royaume allait être l'oeuvre d'un prince de Saxe-Cobourg, ami de la Grande-Bretagne. État fragile bâti sur la négation du principe des nationalités, la Belgique s'efforçait ensuite de décrocher une légitimité historique en se situant dans la foulée des ducs de Bourgogne. Le centre de gravité de cet ensemble historique abondamment magnifié se situait au nord de l'actuelle frontière linguistique avec des villes de renom, Bruges, Gand, Anvers, Malines, Bruxelles bien évidemment, au regard desquelles, en Wallonie, Tournai, Mons et Namur faisait modeste figure, la principauté de Liège, terre d'Empire, n'entrant pas dans la balance. Tableau qui serait flatteur pour la Flandre, avec les Wallons pour comparses, s'il n'était gâché par Bruxelles, dont la francisation s'est accélérée au cours des deux derniers siècles. Le ver est dans le fruit belge et il y poursuivra ses dégâts tant qu'un arrangement, rendu plausible par la donne européenne contemporaine, n'aura pas été mis sur la table.

Bruxelles peut compter sur le ferme soutien d'une Wallonie qui a refusé, dès le début de la réforme de l'État central, de cogérer la capitale avec la Flandre mais elle ne doit pas arguer de la pression flamande pour maintenir en l'état la formule concoctée en matière culturelle. Il faut dénoncer la futilité d'une parade qui se réduirait en un changement d'étiquette, la Communauté française étant dénommée Communauté Wallonie - Bruxelles. "Carpe, je te baptise lapin" et tout continuerait comme avant!

Ce que veut la Wallonie, c'est un partenariat qui ne soit plus aux couleurs d'une belgitude périmée. Les inspireurs du régime ne sont pourtant pas aveugles au point de croire que l'enseignement de l'histoire et de la géographie, ce catéchisme de la formation civique, sera identique dans les deux régions. Et qu'un unitarisme communautaire, assorti de quelques variantes en fonction de la localisation du public est de rigueur dans les médias relevant des pouvoirs publics.

Aux immobilistes de tout bord, il est bon de rappeler que les transformations du paysage politique européen ont une incidence directe sur la situation à l'intérieur du royaume. Bruxelles a tiré un très gros lot en devenant le siège principal de l'Union européenne. Il lui arrive de l'oublier. Comme elle oublierait volontiers par égocentrisme que la Wallonie est plus que l'addition de cinq provinces et peut jouer d'atouts de proximité neutralisés pendant des siècles. C'est pourquoi la Wallonie est en train de se construire une identité que les autorités de l'État avaient soit gommée, soit dédaignée en la ravalant au rang d'un folklore bon enfant. Elle ne fera pas marche arrière en dépit des forces d'inertie existantes (1). Elle n'acceptera pas de renoncer aux avancées que lui suggère la géopolitique et qui sont mises en lumière dans cet ouvrage, au bénéfice d'une conception vieillie et à sens unique de la solidarité communautaire.

Pour une structure faïtière très allégée

L'antidote à la déprime qui gagne la Communauté française réside dans une autonomie de gestion de ses membres, qui aurait pour effet d'écarter toute tentation d'un repli ombrageux.

On entend déjà les virulentes protestations que l'évocation d'un remodelage susciterait dans une partie du sérail. Les accusations de lâchage, voire de trahison, fuseraient parmi les adeptes du "politiquement correct". Le fédéralisme, tonnerait-on, est l'antichambre du séparatisme et on se doit de convenir que l'application tordue qui en est faite dans les rapports entre le Nord et le Sud tendrait à donner raison aux tenants du statu quo. Mais enfin la conservatisme aveugle-t-il au point de faire perdre de vue à des francophones, qui ne tiennent plus le haut du pavé, que la priorité des priorités est la recherche d'une meilleure cohésion? De nier que la Communauté, porte-drapeau sur le papier, de tous les francophones, est, pour le public, un simple rouage technique, objet d'une attention fugitive à défaut d'un dessein mobilisateur? La franchise contraint par ailleurs à dire que la cote de la Région wallonne, sorte d'avatar interprovincial, n'est guère plus reluisante.

Il n'existe pas de baguette magique capable de dissiper la morosité ambiante. Mais on peut tenir pour assuré que la Communauté française, au vu de ses prestations, a besoin d'un carénage. Un lien d'inspiration fédérale entre Bruxellois francophones et Wallons leur insufflerait le dynamisme que procurent des identités pleinement assumées.

Le poids de l'histoire officielle, ou tenue pour telle, le tracé des frontières internes qui isole l'agglomération centrale, font certainement qu'une refonte de l'institution commune ne sourirait pas dans un premier temps aux Bruxellois. Ils se croiraient isolés davantage à l'heure où s'accroissent les pressions extérieures. Mais les plus avisés appréhenderont l'opportunité d'une adaptation induite par l'évolution de la donne géopolitique. Les rapports de force internes se sont modifiés. Bruxelles donnait le ton, elle est devenue un enjeu quoiqu'elle s'en défende à bon droit. Ce qui n'était, dans un passé encore proche, que la province et traité comme tel par la capitale se profile en môle dont la consolidation sert ses intérêts. On ne peut plus étouffer, sous le couvert convenu de solidarité des francophones, la revendication d'identité des Wallons. Le moyen d'y faire droit? Un fédéralisme interne qui unit en évitant tout amalgame, élargissant, sous une structure faïtière belge allégée au maximum, les possibilités de manœuvre de la Wallonie.

(1) Entretien de Philippe Destatte, directeur de l'Institut Destrée, au quotidien *Le Matin*, le 25 mai 1998.

Q. : L'enseignement de l'histoire a-t-il évolué en Wallonie?

R. : Non, pas du tout! malgré l'engagement de nombreuses personnes à changer tout cela... On a créé une commission pour dégager des orientations nouvelles. J'en ai été désigné rapporteur. On a travaillé pendant deux ans, on a fait des propositions. On a souhaité qu'apparaissent tous ces événements (comme les grèves de '60, la question scolaire, les positions wallonnes et flamandes différentes dans les années '30 par rapport à la montée du nazisme, etc), des éléments qui sont toujours restés tabous et qui expliquent l'Histoire. Le rapport est sorti en 1991, il a été envoyé dans toutes les écoles, les professeurs ont réagi, il y a eu unanimité pour avancer. Plusieurs ministres se sont succédé, comme Di Rupo, Onkelinx, Mahoux, mais rien n'a été fait...

Le débat sur l'identité wallonne n'en est toutefois qu'à ses débuts. Contrariés par un maillage social qui, même fédéralisé, prend soin de ne pas mettre en question une Belgique à 50 %, les contestataires, dont le nombre est en augmentation rapide, n'ont pas de forum où s'exprimer. La Communauté française ne s'est jamais fixé pour objectif d'instaurer un dialogue sur un approfondissement de la personnalité de ses composantes; elle ne se cache pas, on vient de le voir, pour rebuter les aspirations de ses Sudistes à une exploration scientifique de leur histoire. L'étouffoir institutionnel fonctionne bien. La presse wallonne se pelotonne dans son petit univers, à l'instar de la classe politique. Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille? L'échelon fédéral n'intéresse plus grand monde. La Région se cantonne dans ses attributions et joue tout au plus au voyageur de commerce. L'immobilisme prévaut toujours, les hommes politiques disant à qui veut les entendre qu'ils se satisfont des institutions actuelles. Faudra-t-il qu'une crise majeure, que la Flandre peut déclencher à sa guise, facilite une redistribution des cartes à l'intérieur même de la Communauté française? "*La société belge a une incroyable capacité à ne pas changer*", observait dernièrement Benoît Rihoux, politologue de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, à propos du mouvement blanc. Les brûlots communautaires l'ont pourtant tiré à plusieurs reprises de sa léthargie. Si on doit en passer par là...

Il sera difficile pour les Wallons de redresser une barre qu'ils n'ont vraiment jamais tenue. Ils ont à livrer une partie que les Flamands, habitués à guerroyer pour promouvoir leurs droits, ont gagnée avant eux et dont ils cueillent les dividendes. Ils ont à le faire dans un contexte ingrat, exposés au reproche de décrochage par tous les grands et les moins grands prêtres de l'ordre établi, et il n'y a pas que Bruxelles dans leurs rangs. S'ils bronchaient devant les tirs de barrage contre leur identité, ils laisseraient échapper l'occasion en or que leur offre le reconditionnement des structures européennes pour glisser sans esclandre d'une orbite nordique à une orbite latine.

Les circonstances étant ce qu'elles sont, un redéploiement wallon implique une fédéralisation de la Communauté française. C'est l'aménagement minimum pour que la Wallonie puisse construire une relation particulière avec la France. Un fédéralisme *sui generis* y pourvoirait qui tienne compte de l'inanité d'une nation belge, du caractère homogène de la Wallonie à l'inverse de celui de Bruxelles, d'une lecture du passé moins partielle que celle qui en est encore faite, d'une mitoyenneté, culturelle autant que géographique, attestée par une dénomination partagée de toutes les régions-frontières, par une réaction identique aux événements qui dénote l'esprit de famille.

La Wallonie grande perdante du régime actuel

Poser correctement le problème. En recenser tous les aspects. Mobiliser et associer, où qu'elles soient, les bonnes volontés, pour faire face à une crise inévitable. Telles devraient être les consignes de l'heure.

Constat initial, banalité pour ceux, en nombre croissant rapidement, qui savent que l'avenir des Wallons se jouera hors d'une enceinte belge privilégiée: l'ancrage belge vaut interdiction de mettre en valeur une situation géopolitique enviable, révélée par la clôture d'une ère d'affrontements armés entre nations.

On connaît les arrangements "à la belge", dont le refus du recours à la force est un trait notoire et bien entendu positif. Ils sont, à l'expérience, obligatoirement boiteux, ce qui ne gêne guère les tenants de la prolongation du régime au mois ou à l'année. Mais des indices concordent: cette phase sous le signe de la précarité touche à sa fin.

La Flandre, ce n'est pas une surprise, est mentalement mieux équipée pour sauter le pas. Elle sort renforcée du purgatoire de l'unitarisme. C'est une nation qui s'affiche à l'issue du processus de décentralisation et qui appelle de ses vœux la poursuite de la construction européenne. Vue du début du troisième millénaire, la cassure des Dix-Sept Provinces en 1578 n'aura pas eu, au bout du compte, que des effets négatifs. Entrepris d'assez longue date, le rapprochement des entités politiques, de souche néerlandaise, qui en sont issues, trouve dans l'Union des Quinze à la fois une légitimation et une consécration. Le Benelux n'a-t-il pas été considéré comme le laboratoire de l'Europe?

De nos jours, la grande perdante d'un régime tenu sur les fonts baptismaux au Congrès de Vienne en 1815, avec le correctif de 1830, est la Wallonie. Une administration centrale d'autant plus persuasive qu'elle avait pour langue le français, la lente instauration du suffrage universel révélateur de la majorité flamande firent qu'une frange seulement de la population wallonne perçut son isolement. Le déclin de ses

industries lourdes entama une couche tenace de préjugés mais la fin de la Belgique de papa, constatée du haut de la tribune de la Chambre par le Premier Ministre Gaston Eyskens en 1970, plaçait face à son destin une Wallonie appauvrie, en mal d'identité, intellectuellement trop faible pour se projeter vers l'extérieur.

En cause, l'hostilité des Flamands envers leurs partenaires du Sud? Erreur. L'osmose qu'a engendrée un État aussi artificiel que centralisé a beaucoup moins altéré la substance flamande qu'elle n'a retardé la cohésion wallonne. Il incombera aux historiens de la nouvelle vague de prouver que la création de l'État unitaire, dans le sillage des réformes napoléoniennes, a dilué les apports de l'Ancien régime qui auraient pu faciliter l'émergence d'une personnalité wallonne. Ils existaient dans la principauté de Liège où le pouvoir non héréditaire, était plus proche du citoyen, ils n'étaient pas imaginables ailleurs parce que, de longue date, Hennuyers, Namurois, Luxembourgeois avaient fait allégeance à des princes lointains, dont les mandataires avaient leurs quartiers à Bruxelles, au cœur du Brabant. Au demeurant, Liège était l'unique ville du Sud dotée d'une aura comparable à celle des principales villes flamandes et de Bruxelles. Son extension territoriale, le long des rives de la Meuse et jusqu'aux abords de Charleroi préfigurait celle de la Wallonie contemporaine. Sa prédilection pour la France ne s'était pas démentie dès avant le raid des 600 Franchimontois contre Charles le Téméraire, lors du sac de la ville en 1468, et avait mené à la demande d'union à la République sous la Convention.

L'État belge centralisé allait entreprendre, avec un succès tout relatif, d'enrayer une inclination aux antécédents séculaires en ne concédant qu'une place restreinte au passé liégeois. L'écart identitaire entre Nord et Sud se creusait entre-temps, les Flamands se définissant par rapport à eux-mêmes, les Wallons se référant à une institution centrale incarnée par une capitale d'expression française. L'impact wallon sur une politique étrangère trustée par la Flandre est quasi nul. Au niveau fédéral, les Wallons se tiennent dans les roues; au communautaire, le diapason est belgicain; au régional, foyer présumé de personnalisation renforcée, le langage est celui d'honnêtes gérants peu portés à humer le vent du dehors. La trappe reste fermée et le confinement est de règle, effet pervers du monolithisme de la Communauté.

Sans doute ne faut-il pas trop miser dans l'immédiat sur une classe politique francophone qui, par instinct de conservation, répugnera à ébranler les colonnes du temple où elle officie. Quand des chocs se produisent, ils sont donnés par les citoyens les plus dynamiques d'une Belgique bricolée. La périphrase s'applique à la Flandre. C'est elle et non Bruxelles, adepte du *statu quo*, qui aura été le catalyseur de la surrection wallonne. La solidarité avec Bruxelles, que la Wallonie atteste en refusant sa mise sous tutelle, n'enlève rien au fait.

§

Des atouts mal perçus

Abusée par un modelage mental que n'ont pas encore effacé les réformes institutionnelles, la Wallonie ne peut tabler sur un faisceau d'énergies citoyennes d'une diversité et d'une intensité comparables à celles de la Flandre. L'Europe est pour elle une terre promise aux contours brumeux. Le fatras des querelles institutionnelles, où les francophones désaccordés ont généralement le dessous, brouille les perspectives qu'offre à la Wallonie un élargissement de son champ de vision. Elle ne manque pourtant pas de bons cerveaux qui, professionnellement, ont à prendre du recul par rapport au milieu ambiant et à ses idées reçues. On en trouve dans toutes les universités et leur savoir est, bien plus qu'auparavant, mis à contribution par la classe politique. Cantonné aux aspects techniques et financiers de la machinerie belge, leur langage n'a pas de vertu tonique. Le moral stagne et la quête d'identité, cet impératif pour trois millions et demi de Wallons, renvoyée à des temps meilleurs.

Historiens, géographes, politologues ne sont pourtant pas sans mesurer la fragilité extrême du maillage belge. Autour de lui, l'Europe en chantier met en harmonie histoire et géographie au nom d'une raison qui a fini par présider aux relations entre les peuples frères du delta du Nord-Ouest, complexe commercial de premier ordre. Mais elle doit du même coup avouer que toutes les parentés culturelles et linguistiques n'ont pas pesé d'un poids identique en 1815, quand le visage du continent a été redessiné. Les Wallons, conglomerat francophone, sont fondés maintenant à faire entendre leur voix après avoir été constamment ravalés au rang de masse de manoeuvre. Le mobile essentiel du Traité de Vienne n'existant plus, pourquoi ce fruit tardif de ses oeuvres, qui a nom Belgique, devrait-il être gardé sinon par pure convenance diplomatique? État tampon de jadis, exception au principe des nationalités et rongé par un cancer malaisément curable, la Belgique, si elle veut subsister, aurait besoin que de proches voisins lui

soufflent une formule de compromis aux termes de laquelle les citoyens auraient le choix sans restriction de leur nationalité, là où ils résident. Les Flamands ont tranché, les Wallons pas encore. La pomme de discorde, fruit du centralisme, est dans la zone bruxelloise.

En un mot comme en mille, l'histoire officielle de la Belgique est en miettes. Le plus urgent, pour les Wallons, est de remonter les filières de leur personnalité composite. Un simple crayon pour rappel. Liège apparaît en premier, à l'aube d'un millénaire qui s'achève, avec un gouvernement ecclésiastique dans ses murs, qui la régira jusqu'au temps où les citoyens décideront par un vote de s'unir à la France de la Révolution. Liège toutefois gravitait dans l'orbite du Saint Empire germanique alors que le comté de Namur avait longtemps cherché l'appui des rois de France contre les visées expansionnistes d'un remuant voisin liégeois. Par le jeu d'alliances matrimoniales qui les associent à la France, les comtes de Hainaut de la famille des Courtenay pénètrent sur la scène namuroise et ne la quittent que pour payer les dettes contractées à la suite de leur équipée à Constantinople. L'ère des croisades touche à sa fin. Sur le conseil de saint Louis, le Namurois est vendu aux Dampierre. A court d'argent, le dernier d'entre eux cède le comté à Philippe le Bon en 1421. Les territoires wallons du Centre et de l'Est vont être jusqu'à nos jours soustraits à l'orientation française de leurs dirigeants. Tout a été dit par des historiens de renom. Si le passé est évoqué ici en quelques lignes, c'est à seule fin de souligner que les travaux ont immanquablement une matrice

belge. Ils datent parce qu'ils n'ont pas pu ou pas voulu intégrer la donne européenne (1).

Observation importante en vue de l'entrée en lice d'une nouvelle génération de questionneurs. Le patrimoine historique des Wallons n'est pas à examiner en fonction de la survie aléatoire d'un Etat à la nationalité introuvable. Il serait évidemment absurde de prendre systématiquement le contre-pied d'une histoire construite sur un rejet de l'influence française au contentement des Flamands et de légitimistes attardés. Oui, il y a eu des pulsions dominatrices d'un Louis XIV et d'un Napoléon, stigmatisées avec une emphase qui dérangerait moins si elle n'était dictée par un besoin quasi maladif de montrer que le danger vient du Sud et le salut du Nord. Mais oui aussi à une vision objective, obstinément dissimulée aux Wallons, des périls courus par la France sur l'arc Nord-Nord-Est du fait de la Bourgogne, de l'Espagne, de l'Autriche, de la coalition des pays de l'Ancien Régime contre la Révolution pour ne pas parler des conflits qui ont ensanglanté les deux siècles écoulés.

Ballottés, disputés, exploités, les Wallons, derniers Européens de l'Ouest à s'interroger sur leur identité, ont à reconstituer leur passé dans sa diversité, en dehors de tout environnement précontraint. Qu'ils s'aventurent désormais sur des domaines que la pensée dominante laissait en friche. Dans quelle mesure le Wallon féodal épousait-il les vues de ses princes? Existe-t-il des embryons d'opinion publique décelables dans des archives, des écrits privés, un fonds de mémoire populaire? Les rivalités sous-régionales qui continuent à bourgeonner le long du sillon industriel sont-elles séquelles lointaines des heurts entre petits suzerains de l'espace wallon? Comment ont été vécues les relations de voisinage avec les habitants de contrées de même nom de part et d'autre de la frontière d'Etat contemporaine, qu'il s'agisse de la Flandre, du Hainaut, de l'Ardenne, de la Lorraine? Cette similitude d'appellation n'est-elle que coïncidence fortuite?

Le rôle des universitaires

Au seuil d'un inconnu qui est pourtant notre propriété, historiens et géographes ont intérêt à travailler de concert. La curiosité de ces derniers doit les porter au delà de frontières qui ne sont plus hermétiques que pour les administrations. La géographie en soi ignore les règlements politiques, elle peut aussi bien faciliter les échanges de toute nature que les entraver. A priori, dans le cas d'espèce, elle pourrait fournir des arguments supplémentaires à ceux qui aspirent au démantèlement de barrières souvent psychologiques.

(1) Lire à ce propos *"La Wallonie, son histoire"* de Hervé Hasquin, publié aux Editions Luc Pire, 1998. Richement illustré, d'une valeur pédagogique incontestable, l'ouvrage se borne à une furtive évocation de l'avenir : "Même si l'expression *"Wallonie"* n'était pas prise en compte dans les textes constitutionnels (note de l'auteur: lors de la révision de 1970-1971), et elle ne l'est toujours pas désormais, il existait des possibles qu'avaient évoqués pour la première fois, au début du siècle, les pionniers du mouvement wallon". C'est un peu court alors que le chantier européen est ouvert depuis un demi-siècle.

S'ils consentent à ajouter à leur arc la corde de la géopolitique, les politologues auront aussi leur mot à dire. Leur talent s'emploie en vase clos dans l'analyse sous toutes ses formes du malaise belge. Le médecin suit les phases de la maladie mais il néglige les bienfaits d'une cure de grand air. Grâce à leur connaissance du dossier du patient, Wallon en l'occurrence, ils ne devraient pas redouter de l'exposer aux effluves de l'Europe. Et l'Europe d'aujourd'hui, celle de l'ouverture, commence pour un Wallon par la France. Vérité de sens commun mais il semble que la voie soit toujours obstruée par une kyrielle de fantômes léguée par les adversaires des novations. Un politologue résolu à en faire fi devrait dire sa stupéfaction au spectacle d'une frontière franco-belge dont la rigidité détonne dans le maëlstrom qui parcourt le continent. Le nombre de projets qui avortent, de conventions auxquelles n'est pas donnée suite, de périodes de réflexion qui s'éternisent est source d'inquiétude.

Un relevé des carences ou retards serait d'utilité publique. Tout se passe comme si la géopolitique, d'application aisée dans les rapports hollando-belges, n'était pas de mise dans les relations de la Belgique avec la France. La Wallonie veut de l'air frais mais il est des courants méridionaux qui indisposent la Belgique, cet homme malade de l'Ouest du continent.

La Wallonie a dans son jeu de bonnes cartes. Son personnel universitaire est étoffé, à l'abri, peut-on croire, des contingences électorales. De là, une liberté d'esprit qui peut s'exercer avec profit dans les disciplines mentionnées ci-dessus. Un horizon élargi devrait stimuler les chercheurs. Une possibilité d'investigation dont peut faire son miel une classe politique occupée, à l'approche d'un scrutin, à ratisser large.

Il ne faut pas tarder à mettre en branle le processus de rapprochement. Dans la zone frontalière, on l'a vu, maintes initiatives ont démarré. La France des citoyens n'a pas l'immobilité dédaigneuse du Commandeur. De nouvelles structures politiques ont été mises en place. Le Pays basque a agencé la coopération intercommunale franco-espagnole sur la base du Traité de Bayonne de 1995, qui donne aux collectivités territoriales des deux Etats les moyens juridiques d'une collaboration transfrontalière. Evolution à mettre en parallèle avec celle de l'intercommunalité en France. Commune aux deux, la désincarcération de systèmes administratifs. Quelle impulsion ne pourrait-elle donner au développement combiné de villes voisines telles Lille, Courtrai, Mouscron et Tournai; Mons et Valenciennes; Charleroi et Maubeuge; Givet et Dinant, Athus et Longwy?(1)

Liée à l'unification européenne, une sorte de tectonique politique agit sur les jointures des Etats. La surveillance de ceux-ci trouvera matière à s'exercer mais elle n'ira pas jusqu'à enrayer un mouvement de fond.

La Wallonie va devoir apprendre à faire de la politique sur le damier européen en se soustrayant aux contraintes que font peser sur elle le fédéral et le communautaire. Il serait bien que le coup d'envoi soit sifflé par ses universitaires, historiens, géographes et géopoliticiens convenus de s'épauler.

Une certaine idée de la France

Le mot de Sacha Guitry sur les femmes a fait fortune. Transposé, avec sa connotation affective, aux rapports entre Wallons et Français, il exprime avec bonheur une réalité historique.

Contre la France, le Wallon? Tout contre. L'ambiguïté du premier terme signifiant ou le contact ou la distance, voire les deux à la fois, rend assez bien compte du comportement de populations déchirées - il n'est pas inutile de se remémorer que la Wallonie politique sort à peine du berceau mais que les Wallons sont des Gaulois de vieille souche, marqués par la féodalité - entre les élans du coeur et la vision que des régimes successifs, bourguignon, espagnol, autrichien, hollandais et *in fine* belge lui ont inculquée de la France.

Le contact est pourtant là, étroit et permanent, ne serait-ce que par la radio et la télévision. En partage, une longue contiguïté, une langue, une culture, des épreuves, une façon d'appréhender les choses et, depuis peu, un décloisonnement impensable deux générations plus tôt. Le Wallon regarde vers le Sud aussi

(1) Aux confins de la région lorraine, la France, la Wallonie et le Grand-Duché projettent de constituer, avec la participation de la Communauté Européenne, une "communauté urbaine" de 300 km² et de 113.000 habitants. Une résolution en ce sens a été signée le 29 octobre 1993. Où en est-on aujourd'hui?

naturellement que ses cours d'eau coulent vers le Nord (1) mais il subit le faix d'un conditionnement politique lié à une centralisation qui n'a reflué que dernièrement.

En point de mire de la critique, la nation artificielle née, à dire vrai, des oeuvres de l'Angleterre. Depuis son apparition, la Belgique n'a cessé d'être fidèle à l'esprit du Traité de la Barrière, signé à la fin de la guerre de Succession d'Espagne, et de se tourner vers le septentrion une fois apaisés les remous de la sécession de 1830. Le Wallon a été longtemps la dupe de l'illusoire assurance que lui valaient la gestion en français de l'Etat et la suprématie industrielle du sillon Haine-Sambre-Meuse. Il a avalé une histoire de Belgique où il n'avait été que comparse ou pièce rapportée en ce qui concerne la principauté de Liège. Il a retenu, à force de se l'entendre dire de mille manières, que la langue française se déclinait autrement en deçà de Quiévrain (ah! ces accents, ces tournures, ces belgicisms, remparts d'une identité!), que la culture avait sous nos tropiques une coloration, un contenu distincts (ah! ces dialectes qui vous ancrent au sol, ce peu d'empressement de la Communauté française à collaborer avec la France!). Désorienté, malaxé par les médias, le Wallon n'entend jamais, au grand jamais parler de sa relation à la France qu'en termes réservés. La France, puissance étrangère. Eux et nous.

De nos jours, dans l'état de décomposition où se trouve la Belgique, cette mise en condition évoque un Ancien Régime à la veille de l'effondrement. Car le Wallon est tout contre la France et la preuve de son attachement n'est pas inscrite dans les astres mais dans les moments significatifs du passé, ceux de l'adversité ou des grands choix. Dans son camp de prisonniers de Prusse orientale, le poète Albert Henry écrivait en 1943 que nul n'aime MIEUX la France que les Wallons. Acte de foi et d'amour dont les précédents ne manquent pas. Quand Jeanne d'Arc est prise devant Compiègne par les Bourguignons, elle est abandonnée de tous sauf de ses amis de Tournai. Le clerc Jehan Naviel parvient à pénétrer jusqu'à elle dans sa prison d'Arras et lui procure ses dernières joies en lui annonçant que le siège de Compiègne est levé. La présence forcée de Louis XI aux côtés de Charles le Téméraire lors du sac de leur ville n'altère pas la sympathie traditionnelle des Liégeois pour la France. La prise de la Bastille entraîne le déclenchement de la Révolution liégeoise. Lorsque l'Europe coalisée tente, après la mort de Louis XVI, d'envahir la France, les Wallons se rangeront sous la bannière tricolore. Au moment de la chute de l'Empire, le préfet de l'Ourthe, le baron Micoud d'Umons écrit dans un de ses derniers courriers, en novembre 1813: "*Les peuples qui ne parlent pas français sont en général contre nous*". Après la bataille de Waterloo, quand Grouchy, battant en retraite avec trente mille hommes, traverse Namur en direction de Givet, les habitants, "comme d'habitude" (c'est l'auteur de l'essai qui introduit les guillemets) se montrèrent généreux à l'égard des troupes françaises (2). En 1830, les Wallons offrirent en vain le trône au second fils de Louis-Philippe, le duc de Nemours. En 1870, une foule de Verviétois vint saluer Napoléon III, le vaincu de Sedan, dans son convoi en partance pour l'Allemagne. Entre les deux guerres, les Wallons protestèrent contre le retour au neutralisme sous la forme d'une politique d'indépendance qui avait la faveur des Flamands. En 1940, le mouvement clandestin "*Wallonie libre*" se constitue après l'appel du 18 juin. En 1945, cri du coeur du Congrès national wallon de Liège, demandant l'union à la France. Conscientes du danger, les autorités belges s'opposèrent à la venue du général de Gaulle dans la Cité ardente. Le président Pompidou y sera reçu par la suite mais l'accueil qui lui sera fait par la foule portera ombrage au représentant du roi. Vigueur d'une inclination qui ne se sera jamais démentie au cours du siècle écoulé: la véritable fête nationale pour les Liégeois est celle du 14 juillet. Ringard le 21 juillet, caduque la célébration des émeutes de septembre 1830 à présent récupérée par la seule Communauté française.

Heureusement, le ciel européen s'est rasséréné après une longue période tumultueuse. Le Wallon garde par devers lui l'image de la France mais, dans une ère de mobilité et de communication accrues, il est amené à comparer en permanence deux sociétés, la petite où il vit et la grande d'à côté. Confrontées à des problèmes fondamentaux analogues qui éprouvent le sens civique, elles ont des réactions différentes. La française, arc-boutée sur son passé, s'efforce d'assumer au mieux son destin de puissance de premier rang en Europe, la belge vivote. Sa médiocrité éclate dans le style prêcheur des allocutions royales, les propos empesés d'un Premier Ministre, l'indigence d'un débat politique exempt de conceptions mobilisatrices. Le tonus des émissions de radio et de télévision est souvent affligeant. Les journalistes n'y ont pas une liberté

(1) A l'exception de l'Oise.

(2) Dans "*Namur aux cent visages*" de l'historien Norbert Bastin, Editions du Perron, 1997. Erckmann-Chatrian faisait aussi mention des bonnes dispositions des populations wallonnes à l'égard des troupes françaises en juin 1815, avant la bataille de Waterloo.

de ton courante en France. L'information manque de saveur et d'inspiration, avec une prédilection pour les nouvelles locales, les faits divers ou de mœurs et l'inépuisable tarte à la crème qu'est le sport. La publicité tombe volontiers dans la vulgarité ou le genre débile. La fierté d'être que l'on trouve dans toute nation qui a du répondant n'est mentionnée que pour mémoire. L'existence coule à la petite semaine sans que l'aiguillon d'une ambition au contenu historique et culturel ne pousse le Wallon en avant. Le Flamand, lui, est paré avec un passé que la Belgique a mis en exergue, ses symboles, ses revendications, son affirmation nationale. Il s'est extirpé mentalement, en attendant d'aller plus loin, de la gangue d'un système dont le Wallon sent durement sa dépendance. La Wallonie est contre, tout contre la France. L'attachement atavique que les siens lui ont voué peut, doit de nos jours prendre une forme inédite. Parce que le Wallon a toujours eu une certaine idée de la France. Et parce que, en définitive, il n'y a pas d'autre recours.

Place au Wallon dans la nation française

La régionalisation n'est, en effet, qu'une étape qui appelle une suite. L'État belge, si branlant soit-il, est un fait, la nation belge, un mythe. Le cheminement de la Flandre, qui s'affiche désormais comme une nation, conduit au confédéralisme ou au séparatisme. La force agissante en face d'elle, en tant que facteur de proposition, est la Wallonie. Une Wallonie vêtue d'oripeaux régionaux et faisant route avec Bruxelles au sein d'une Communauté française.

Ce compagnonnage, auquel aucun francophone n'accepte de renoncer, lie-t-il la Wallonie au point d'interdire que sa quête d'identité ait un aboutissement national? Elle n'a rien à gagner en cautionnant le maintien d'un unitarisme restreint à ses constituants de langue française. Si la Communauté n'avait été mise en place avant la Région, elle refléterait mieux la personnalité de celle-ci. La protection du moule belge a été, à l'époque, un objectif majeur demeuré intangible. Il fallait absolument ne pas toucher à l'unité de l'information, à une approche commune de l'Histoire, à une image de la culture différenciée de celle de la France. A se pencher avec trop de curiosité sur le passé, à dénoncer l'éclairage bourguignon adopté par l'État belge, on aurait ébranlé un montage institutionnel dont la précarité était le secret de Polichinelle. La consigne obscurantiste n'a pas été rapportée. La jeunesse se voit sevrée de connaissances sur ses aïeux, et cela par la volonté sournoise et délibérée d'une institution, la Communauté, où les Wallons détiennent pourtant une majorité des trois quarts!

Au train dont vont les choses, le malaise ne fera que croître et embellir. Masquer la vérité pour renforcer la solidarité dénote une stratégie axée sur le court terme. Les Bruxellois répugnent à prêter la main à tout ce qui, de près ou de loin, affaiblirait, croient-ils, leur position et se cramponnent de ce fait à un modèle dépassé de Communauté. Aux Wallons, dès lors qu'ils seraient eux-mêmes au clair sur leur identité, de leur faire comprendre qu'ils font fausse route.

En fait, le débat sur l'identité wallonne commence seulement à prendre tournure. Pas encore sur la place publique mais dans des cénacles, des bulletins et autres opuscules troublant le silence sépulcral des institutions. Lucur d'espoir toutefois : la nation devient un référent d'identité à la rescousse de la Région. Le précédent flamand impressionne. Il pèsera sur un débat qui, la conjoncture électorale aidant, franchira vite le cercle des initiés.

Évidemment, mieux vaut tôt que tard. La fédéralisation de la Communauté va devenir un enjeu politique. Si l'on ne prend pas la peine de le définir, les rapports entre Wallons et Bruxellois souffriront d'une dégradation continue au seul profit du troisième larron. La fédéralisation interne est la condition nécessaire mais suffisante pour que les Wallons s'interrogent enfin sur leur identité.

Un premier groupe récuse l'idée de nation et ne veut entendre parler que de Wallonie dans une Europe des régions. Courant d'opinion peu soutenu. Projection aventureuse parce qu'elle fait l'impasse sur le socle politique de la construction européenne que sont les nations.

D'autres, très minoritaires, assemblent des matériaux de nature à hisser la Région au rang de nation. L'entreprise sent de loin l'artifice et escamote la relation vitale à la France à l'exemple des gérants actuels de la Communauté française. On pense à la grenouille qui veut égaler le boeuf.

Troisième courant, le plus significatif, qui décline plusieurs versions de ladite relation. Indépendantistes, rattachistes, branchés sur le département ou la région, associationnistes admettent que l'arrimage se fasse graduellement, attentifs à tout ce qui peut l'accélérer.

Tranchant sur ces groupes aux options variées - que, par lassitude ou par résignation, les tenants du politiquement correct ont cessé de combattre -, l'apathie apparente du gros de l'opinion publique. Le désarroi domine les conversations privées, l'appréhension d'un krach institutionnel est présente aux esprits. Faudrait-il vraiment un choc de cette ampleur pour que le Wallon se tourne vers la France?

Même pas. Il lui suffira d'utiliser les cartes dont son jeu est enrichi par la perméabilité des frontières dans l'espace européen et par l'ascension de la Flandre dans l'espace belge. Il n'y a qu'apparence de paradoxe à dire que l'émancipation de la Wallonie serait restée lettre morte si la remise en cause du système n'avait été initiée par la Flandre militante. En langage plus cru, les Wallons, piégés aussi par un unitarisme qui avait aspiré le meilleur de leurs forces, seraient difficilement sortis de l'ornière par leurs propres moyens.

Les Wallons sont maintenant à mi-chemin. C'est leur pression qui a valu à Bruxelles le statut, même s'il est contesté par les Flamands, de région à part entière. Rappel opportun à l'adresse de ceux qui vont disant que les Wallons tournent le dos à la région centrale. Mais, pour ce qui reste à faire dans un futur rapproché et qui est primordial d'un point de vue wallon, l'impulsion vient du Nord. La Flandre, soulevée par la marée montante, n'a pas encore touché à un État fédéral qu'elle domine de la tête et des épaules mais elle est en train de pulvériser le mythe d'une nation belge dont les chantres ne venaient pas de ses terres. Elle se campe en nation, forte de son passé et de ses prestations économiques. Tout contentieux communautaire mis à part - il va, on le sait, envahir la scène politique au cours des prochains mois - la Wallonie se doit d'applaudir à une démarche qui l'amène aussi à se poser la question essentielle, celle de sa nationalité.

Elle ne pourra plus être éludée. La Wallonie n'a pas l'ancienneté des Wallons. Ceux-ci existaient bien avant que ne soit forgée une appellation qui, de purement géographique à l'origine, est devenue de nos jours éminemment politique. Aussi les Wallons attirés par leurs origines ont-ils à éviter à leur tour le travers de la prédestination. L'absence de fil conducteur, de tout dessein global dans un voyage au passé wallon permet *a contrario*, devant l'accumulation des témoignages, d'affirmer que la nationalité des Wallons ne peut être que française, et de le faire avec d'autant plus d'autorité que les Wallons étaient dans l'incapacité de se concerter.

Ceux qui furent des enfants perdus n'en appartiennent pas moins à leur famille et cette adhésion tardive qui, l'auteur tient à le souligner, ne doit rien au sort des armes, n'en est que plus valable.

L'avenir de la Belgique? Qu'une des composantes se rassemble sur elle-même et l'autre s'oriente vers la France ne compromet pas *ipso facto* la structure faïtière. Mais une décentralisation qui s'accroît va mener loin. A court terme vers le confédéralisme. Terminus ou étape vers le séparatisme? Il serait scabreux d'émettre un pronostic. Un faisceau de raisons incite à la prudence. Un divorce à trois est une gageure. Les masses, où qu'elles soient, répugnent aux cassures brutales. Les diplomates redoutent que le cas de la Belgique ne leur donne de l'urticaire. Bruxelles-région freinera à coup sûr une dislocation. La Flandre, qui rêve d'indépendance, ne voudra pas lâcher une ville englobée dans son territoire. La France peut être prise de court par une nouvelle manière, wallonne, de poser le problème des rapports entre les notions d'État et de Nation. Et les Wallons ne vont pas se débarrasser du jour au lendemain des oeillères qui leur avaient été imposées. Autre chose est de ne plus attacher foi à une présentation tendancieuse des faits, autre chose d'en faire une interprétation différente dans un environnement élargi.

S'agissant de la Belgique, le divorce ne peut être une affaire simple. Trop d'intérêts imbriqués sont en cause. Quelles que soient les turbulences prévisibles, les Wallons ont à se convaincre qu'ils franchissent déjà une étape décisive en se proclamant de nationalité française. Au vu d'une histoire qui avait été trafiquée. Au vu des possibilités que leur fait entrevoir la géopolitique.

Qui parle de lâcher Bruxelles?

Une fois justice faite de la vision passéiste des pères de la Communauté française, une fois établie la nationalité française des Wallons, les nuages qui altèrent les relations entre le Centre et le Sud se dissiperont.

Quand la Wallonie se plaint d'avoir été atteinte dans ses oeuvres vives par une centralisation abusive, elle fait le procès d'un régime, pas celui d'une région qu'elle entend épauler. Quand elle revendique la nationalité française, elle ne tourne pas le dos à un partenaire incontournable dans n'importe

quel cas d'espèce, elle consolide le pont entre le pôle nord d'une francophonie internationale et son point d'appui rapproché.

Ce que d'aucuns digèrent toutefois malaisément, c'est la rupture de la dépendance vis-à-vis de Bruxelles, qui est à l'origine de la demande wallonne de refonte de la Communauté française dans un sens fédéral. Bruxelles doit prendre en compte l'émergence d'une entité wallonne qui a le droit élémentaire d'exhumer le passé des siens, de souligner leurs affinités séculaires avec la France et d'en tirer les conclusions puisqu'il ne reste plus dans l'État belge qu'une nation, la flamande.

Le malentendu disparaîtra lorsque Bruxelles, sous la poussée des événements, aura fait son deuil du rôle qu'elle a joué avec lustre durant des siècles et qui trouve son épilogue dans le déclin fatal d'un royaume taillé, peut-on dire à sa mesure. Ses démêlés avec la Flandre hypothéqueraient l'avenir s'il ne fallait y voir que maux endémiques inévitables. Une détente est pourtant à portée de la main. Si Bruxelles veut une solution à ses ennuis dans une enceinte belge, elle sera plus une proie qu'un meneur de jeu. A l'inverse, vue comme région au service de l'Europe, Bruxelles consolide une vocation que lui valent sa position centrale dans l'Europe des débuts, son titre de capitale d'un petit État à la jonction de deux aires culturelles, un réseau dense et forcément international de communications tissé autour d'elle.

Bruxelles est à présent dans un guépier dont elle ne s'extraira pas sans peine. Que se passerait-il le jour où, en vertu de la surreprésentation des néerlandophones dans les organes de gestion de la Région, le *Vlaams Blok* extrémiste s'arrogerait la majorité des suffrages de son corps électoral? Le fonctionnement de la Région serait paralysé par la vertu d'un fédéralisme à la sauce belge dont tel personnage flamand haut placé affirmait sans rire qu'il était un modèle pour l'Europe! Pauvre Europe si l'on n'avait compris d'emblée qu'il s'agissait de la dernière histoire du cru destinée à l'esbaudissement de la galerie.

Pratiqué par des virtuoses de cette espèce, le fédéralisme a montré ses limites et n'abuse plus personne, les Flamands étant depuis belle lurette en quête d'une formule de remplacement. En convenir de bonne ou de mauvaise grâce, admettre à contre-cœur ou non que la nation belge est pure fiction, ne pas se dissimuler que le différend sur la gestion de Bruxelles promue capitale de l'Union des Quinze n'est plus une affaire exclusivement intérieure (à quoi? On se le demande vu le délabrement d'un État a-national), tout conduit à penser que les conditions sont mûres pour un élargissement inédit de la coopération internationale. Elle fait déjà partie depuis cinquante ans de notre pain quotidien, et l'adoption de l'euro scelle une convergence qui rendra les nations encore plus proches. L'originalité de l'Europe sera d'être culturellement un bouquet, non un creuset. Réflexion qui ramène droit au sujet. L'image de l'Union serait tachée si sa vitrine bruxelloise offrait le spectacle continu de déchirements entre habitants d'une nation artificielle.

Il y a donc lieu de s'abstraire d'un périmètre mental où se complaît encore une foule de gens pour qui la dispute est le sel de la vie. Qui en subit le maximum de préjudice sinon les proches voisins d'un État qui ont, en partage avec lui, langue et culture? (1). Et qui, par conséquent, a le plus d'intérêt, parmi les membres de l'Union, à ce que soit définitivement extirpé ce qui n'est plus germe de discorde mais conflit ouvert autour du siège des institutions européennes? Les Pays-Bas et la France. Un conflit devenu chronique rendrait à terme fragile la localisation du siège bruxellois des institutions européennes. Convient-il de livrer des armes à ceux qui envisageraient un rééquilibrage justifié en géopolitique élémentaire et créer un climat fâcheux pour la cohésion de l'Union? Les deux États cités y perdraient plus que des plumes et on peut présumer qu'ils prêteraient une oreille attentive à toute perspective de médiation respectueuse des formes diplomatiques.

La nécessité stimule l'innovation. La coopération transfrontalière, sous l'égide de l'Union européenne, est à l'ordre du jour en tout domaine, le culturel inclus. Les Communautés française et néerlandaise de Belgique, prises séparément, ont des accords de cette nature avec la France et les Pays-Bas. Est-il impensable, sous prétexte qu'il n'y a pas de précédent, d'évoquer dans ce cadre des problèmes liés à

(1) L'Allemagne fédérale n'est pas concernée au premier chef. Mais comment ne pas envier la sérénité des cantons germanophones dont il est dit qu'ils sont les derniers des Belges? Le voisinage d'Aix-la-Chapelle n'engendre pas de frictions, les habitants du coin étant tous de langue allemande. Tout en étant englobée dans la Région wallonne, cette Communauté de l'Est peut escompter une liberté d'action accrue. Heureuse population en mesure de faire son miel des tribulations de ses associés...

l'épanouissement des minorités qui se réclament de l'une ou l'autre langue, de l'une ou l'autre culture? Riche en potentialités, l'axe Bruxelles-Lille -Dunkerque épouse *grosso modo* le tracé de la frontière linguistique.

La crédibilité d'une telle approche ne rend-elle pas souhaitable, pour qu'il n'y ait pas de déséquilibre flagrant, et avec l'inévitable participation des Quatre-Bras, un droit de regard de la France et des Pays-Bas? Sous un pareil éclairage, avec l'amicale assistance de voisins proches des parties en cause, les chances d'apaisement de tensions préjudiciables à tous grandiraient.

Cette perspective est conditionnée, il va de soi, par un enrichissement du contenu de la coopération transfrontalière. Mais la Belgique au territoire exigu, n'est-elle pas en tout endroit, une seule et unique région transfrontalière?

La mise en route de la concertation esquissée impliquera la connivence des autorités au sommet, celle des Communautés et des Régions visées. Soit beaucoup de monde à mettre d'accord pour une démarche neuve sur un terrain glissant. Une certitude: il va falloir sortir de sentiers archibattus sous peine d'un pourrissement continu de la situation.

Crayon tracé par un Wallon qui n'aimerait pas être taxé de naïveté et qui persiste à penser qu'il n'y a pas d'échappatoire à l'embrouillamini bruxellois à défaut de l'élargissement d'un débat aux répercussions internationales inéluctables. Et si la voie suggérée, étroite on l'accorde, était dédaignée? Le confédéralisme en mauvaise posture, resterait le divorce. Il n'effrayerait pas une Wallonie dont la classe dirigeante n'évoque déjà plus l'avenir de la Belgique. Et dans ce cas de figure que la déglingue du royaume rend de jour en jour plus plausible, l'engagement de la Wallonie envers Bruxelles devra restituer au fédéralisme une signification que la mascarade intellectuelle des cinquante années écoulées avait complètement altérée.

Que l'Arlequin diplomatique dont parlait Baudelaire ait un pied ou non dans la tombe, Bruxelles aura le soutien des Wallons. Il suffira que le maillage fédéral ne les détourne pas de l'option nationale qu'ils auront faite librement et des ouvertures que celle-ci leur ménage. Une Wallonie arrimée à la France, mère-patrie, sera pour Bruxelles le plus sûr des adjutants.

Ressources de la géopolitique

D'habitude, la notion de géopolitique est corrélée à celle d'entités d'un gabarit respectable, et l'évoquer à propos de la Wallonie pourrait prêter à sourire. Pourtant, la tournure que prennent les événements le justifie.

La Belgique se décompose, l'Europe se structure. D'un côté, les liens s'effilochent, de l'autre ils se créent ou se recréent. Les potentialités que recèle la géographie ne sont plus vinculées par des appétits contradictoires. L'aube d'une paix véritable point et va faciliter la mise en valeur des atouts que chaque collectivité peut tirer de sa situation sur le continent.

Qui est mieux placé pour ce faire que les Wallons, au piquet depuis un demi-millénaire dans un montage aux armes des ducs de Bourgogne et de leurs héritiers? Malheureusement, la structure actuelle de la Communauté française fait barrage à l'orientation spontanée de la Wallonie vers la France. La fédéralisation d'un ensemble hétérogène s'impose.

Désormais, le premier problème pour les Wallons, que la Belgique soit confédérale ou qu'elle disparaisse, est d'éradiquer l'ostracisme qui continue à peser sur leur relation à la France et qui bride les élans des représentants politiques les plus réceptifs. Le verrou, tiré par une Communauté française à la dévotion d'une belgitude à 40%, doit sauter. Les Wallons ont à faire librement une option nationale à laquelle ils ne peuvent se dérober. L'essai qui s'achève a montré que les Wallons, et c'est là leur note distinctive, sont de coeur des Français de l'extérieur et que leur inclination ne s'est démentie au fil des siècles à aucun moment, fût-il critique.

Or l'Europe d'aujourd'hui ouvre grande la porte à des retrouvailles familiales qui ne contreviennent plus à la bonne entente entre les anciens meneurs de jeu. La Wallonie a cessé d'être un cul-de-sac. Terrain favori des affrontements européens de naguère et de jadis, elle détient une position d'*entre-six* (néologisme dicté par la géographie) de nature à servir l'intérêt général.

Transports, aménagement du territoire, initiatives jumelées de toute nature: carte blanche pour une réflexion sans frontière. La voie d'eau bénéluxienne, génératrice de projets industriels, qui s'allonge de Rotterdam à Charleroi va à la rencontre de l'intention de Napoléon de développer Anvers - qui n'a, par

bonheur, plus rien d'un pistolet braqué sur le coeur de l'Angleterre - et de creuser à cet effet une voie d'eau en direction de ce qui était à l'époque le département de l'Escaut. Le percement du souterrain de Riqueval, long de plus de 5 km, l'atteste. La Wallonie doit plaider pour une accélération des travaux de jonction, dont

le Centre et le Borinage seront bénéficiaires. Le couloir mosan ne fait pas l'objet d'une étude d'ensemble. Quand s'y attellera-t-on?

Sur la transversale Ouest-Est, où Lille est collée à la frontière, rien ne s'oppose à une meilleure exploitation conjointe du donné géographique. Fini le temps où l'autoroute de Wallonie passait, dans les milieux unitaires, pour un caprice coûteux des Wallons! Fini le temps où un homme politique liégeois se voyait interdire une carrière gouvernementale pour avoir osé dire que la Wallonie devait avoir un débouché par eau sur Dunkerque! A l'extrémité orientale de cet axe, l'ouverture sur l'Allemagne laisse à désirer sous un angle linguistique et culturel. La connaissance de l'allemand stagne alors qu'une maîtrise accrue de la langue de Goethe valoriserait le rôle que peuvent jouer les Wallons dans les échanges entre nations de tête du continent (1). Un des avantages de l'Alsace, on le sait, est la pratique du bilinguisme.

Dernier point auquel il serait bon de revenir en d'autres occasions, sous forme d'un regret: l'Europe économique, sociale et monétaire en train de s'édifier fait trop facilement bon marché de la culture. Elle est pourtant le ciment le plus efficace d'un édifice en copropriété. L'Europe n'est pas qu'un espace économique, c'est une zone de haute densité culturelle à découvrir. Les nations longtemps affrontées ont à s'apprécier. Il est dommage que les rapports entre francophones et germanophones, en dépit de l'initiative louable que constitue la chaîne de télévision Arte, d'ailleurs trop élitiste, ne soient pas systématiquement développés. Les Wallons, sur leur arc lotharingien à la jointure de plusieurs aires linguistiques, verraient d'un bon oeil les efforts en ce sens.

Accotés à la France, il leur est donné de par les circonstances d'élever la voix quand, auparavant, ils étaient tenus au silence. N'est-il pas révélateur d'un nouvel état de choses que l'idée d'une assistance franco-néerlandaise à l'élaboration de garanties pour les minorités citoyennes ne déconcerte pas dans les cercles wallons? Et qu'elle s'agrège à une vision d'aménagement de territoires en bordure de l'axe qui va de l'Ile-de-France à la Hollande?

Une Wallonie émancipée, au sein d'une Communauté française duale, fédérale, n'aurait pas à ronger son frein. Une certaine idée de la nation française, dont elle se réclame, est en harmonie avec la conception qu'elle se fait d'une Europe fraternelle.

André PATRIS
Membre du collectif
"France-Wallonie-Bruxelles"

janvier 1999

(1) Voir à ce sujet l'article de Pierre Mélot, *L'allemand, parent riche en Europe, parent pauvre en Wallonie*, paru dans *Wallonie-France*, n° 22 (décembre 1998-janvier 1999) et n° 23 (février-mars 1999)

ABONNEMENTS A WALLONIE-FRANCE

* * *

SIMPLE : 500 FB ou 100 FF**SOUTIEN : 800 FB ou 150 FF****ETUDIANT : 300 FB ou 70 FF****à verser au compte****240 - 0547991 - 42 de Wallonie-France à Tilff
pour la Wallonie et Bruxelles,****ou au compte de Wallonie-France à la BRED à Paris :
212 - 18 - 1978 (code banque 10107 - code guichet 00118)
pour la France .****Un conseil à nos amis français : préférez le virement au chèque afin que nous
puissions vous identifier.****Comité de Wallonie-France****Président : Jean-Antoine HARDY, 25, avenue du Banneway, 4141 Louveigné
Tél. 04/ 360 72 70****Vice-Présidents : Jean BONNIVERT- Tél. 04/ 223 66 08.
et Fabian PIROTTE - Tél. 071/ 30 96 89.****Secrétaire : Laurent LERUTH - Tél. 04/ 342 10 90.****Trésorier : Jacques BONNIVERT - Tél. 04/ 388 20 90.****Jacques-Yves CHARLIER - Philippe DETROZ - Jacques DUPONT - Paul DURIEUX -
Jean-Marie JAMOLET - Sébastien LARMUSEAU - Yves LEBEAU - Jacques LIÉNARD -
Pol REMY - André SCHREURS - Jean-Philippe SMEERS****Wallonie-France****Direction : André SCHREURS, 8, rue Naimette, 4000 Liège - Tél. 04/ 224 13 79.****Rédaction : Jacques LIÉNARD, 49 B, avenue de Gerlache, 4000 Liège - Tél. 04/ 253 26 47.****Composition : Monique WESMAEL - Télécopieur (Fax) : 04/ 252 09 07.****Éditeur responsable : Laurent LERUTH, 1, rue de Pitteurs, 4020 Liège - Tél. 04/ 342 10 90.****Correspondants :****Bruxelles : Claude GOFFIN, 35, avenue de la Dame, 1325 Chaumont-Gistoux.****Brabant wallon : Rodolphe LAMY, 151, rue du Blanc-Ry, 1342 Limelette.****Hainaut : Fabian PIROTTE, 21, place de la Digue, 6000 Charleroi.****Namur : René WALGRAFFE, 6, Dessus la Ville, 5660 Couvin.****France : Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.**